

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions 13.09

Abonnements 3.79

Compte post 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Le cabinet Chautemps ébranlé par l'affaire Stavisky.

Le résultat des entretiens Mussolini-Simon.

Les préparatifs soviétiques en Extrême-Orient.

Le Parlement français reprendra demain, mardi, sa session. Il se réunira sous la triste impression de la formidable escroquerie dont l'épargne nationale vient d'être victime du fait de l'aventurier Stavisky, qui a perpétré ses flibusteries à la faveur de l'incroyable indulgence des autorités.

Cet escroc notoire, qui est depuis sept ans sous le coup d'une plainte pour vol de trois millions, qui a passé deux ans en prison préventive et qui jouissait depuis lors d'une scandaleuse liberté provisoire, a pu dresser au grand jour ses pièges à gogos sans que les pouvoirs publics l'en empêchassent.

Le ministre des colonies Dalimier va-t-il payer de son portefeuille l'appui officiel qu'il a donné, comme ministre du travail dans le cabinet Daladier, au placement des faux bons du Crédit municipal de Bayonne? Certes, on ne l'accuse pas d'avoir sciemment favorisé une escroquerie. Mais sa part de responsabilité matérielle est si lourde qu'il est impossible qu'il demeure au gouvernement. Cependant, il a résisté à la suggestion de son chef, M. Chautemps, de donner sa démission. Sur quoi M. Chautemps songerait à offrir au président de la République la démission collective du cabinet. Celui-ci en délibérera ce soir, lundi.

Les amis de la France déplorent profondément que, au moment où elle a besoin de tout son ascendant sur la scène internationale, les hommes qui la représentent se trouvent éclaboussés par une aventure aussi scandaleuse.

Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, est rentré à Londres de son voyage en Italie, où, sous prétexte de vacances, il est allé traiter entre quatre yeux avec M. Mussolini les graves problèmes auxquels est suspendu le sort de l'Europe.

Le premier problème est celui du désarmement; le second, celui de la réforme de la Société des nations. Le premier suffisait amplement à occuper les chancelleries, sans que le gouvernement fasciste compliquât les affaires en jetant bruyamment sur le tapis la question de la révision du pacte.

Le ministre britannique a fait avant de partir de Rome des déclarations à la presse sur les résultats de ses entretiens avec M. Mussolini.

D'après ces explications, sir John Simon a fait entendre à son illustre interlocuteur que la priorité appartient à la question du désarmement et qu'il faut écarter tout autre débat tant que cette affaire-là n'aura pas été résolue.

L'Italie est donc invitée à remettre à plus tard ses projets de réforme de la Société des nations. Sur le fond de cette réforme, sir John Simon a déclaré que, entre les deux thèses qui s'affrontaient, à savoir celle qui tend à affaiblir et celle qui tend à renforcer la Société des nations, le choix de son gouvernement était d'ores et déjà fait et qu'il entendait que, si on touchait au pacte, ce devait être pour le renforcer. Il s'est empressé d'ajouter que c'était aussi l'avis de M. Mussolini. On est heureux de l'apprendre, car on craignait plutôt le contraire.

Une note distincte du communiqué sur les déclarations de sir John Simon dit encore à ce sujet que le gouvernement anglais entend que la révision éventuelle du pacte soit entreprise selon la procédure qui y est prescrite et non par le moyen d'une action extérieure.

D'autre part, selon la *Gazzetta del Popolo*, M. Mussolini a dit nettement à sir John Simon qu'il serait inutile de vouloir reprendre la conférence du désarmement sans que l'Allemagne y fût.

Il résulte de tout cela que l'effort des chan-

celleries va se concentrer sur la question des armements. Malheureusement, l'écart est grand entre les prétentions de l'Allemagne, qui veut que les autres désarment tandis qu'elle accroît son appareil militaire, et le programme de la France, qui consent à réduire ses armements, mais n'entend pas que l'Allemagne augmente les siens, ce qui est aussi, semble-t-il, le point de vue anglais.

L'Italie, qui a autant sujet que les autres États d'appréhender un accroissement menaçant de la puissance allemande, finira, espérons-le, par appuyer d'une manière catégorique les vues franco-anglaises.

Un article récent du *Daily Express* a énuméré « les concessions » que la Russie des Soviets a décidé d'accorder à l'armée et aux populations du « Front d'Extrême-Orient », en vertu d'un décret de Staline de décembre dernier : « La paye des soldats est augmentée de 50 %; les salaires des mineurs et des spécialistes de l'industrie, de 30 %; ceux des ouvriers des autres industries, de 25 %.

« Les paysans seront exempts pendant dix ans de fournir des états de leur production. Les fournitures obligatoires de lait, de beurre, de pommes de terre et de viandes seront réduites de moitié dans les provinces maritimes d'Extrême-Orient. »

En revanche, les prix de vente des produits de pêche sont relevés de 20 %.

Le but de ces mesures est de préparer une population nombreuse et forte et « de la suralimenter pour en faire un véritable rempart à l'intérieur des frontières russes, contre toute menace de guerre et d'invasion ».

« Ce décret de Staline, a ajouté le *Daily Express*, est un pas de plus vers une nouvelle guerre russo-japonaise. Des centaines de mille hommes, les meilleures troupes russes, sont déjà massés le long de la frontière de l'Etat mandchou, créé et protégé par le Japon. Vladivostock a été transformé en un camp formidable. »

NOUVELLES DIVERSES

Le gouvernement espagnol a désigné M. Pita Romero, ministre des affaires étrangères, pour aller à Rome, négocier un *modus vivendi* avec le Saint-Siège.

— Le gouvernement autrichien a décidé d'effectuer un recensement de la population dans toute l'Autriche, le 23 mars.

— L'état de santé de M. Renkin, ancien président du Conseil belge, donne de grandes inquiétudes; M. Renkin a reçu les derniers sacrements.

— La Chambre américaine a voté la loi établissant les impôts sur les boissons alcooliques dont on attend un rapport de 470 millions de dollars.

— M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, ira à Vienne le 19 janvier.

— M. Roosevelt a décidé de ne pas demander au Congrès de ratifier l'adhésion des Etats-Unis à la Cour permanente de justice internationale.

— Le gouvernement espagnol a adouci la réclusion des généraux séditieux Sanjurjo et Cavalcanti.

— Le roi de Roumanie a nommé ministre de la guerre le général Antonesco et a ajourné le parlement au 31 janvier.

— Les troupes gouvernementales chinoises ont avancé samedi soir à 80 km de Fou-Tchéou les rebelles se rendent par milliers.

— M. Blum a fait, hier dimanche, à Marseille, un discours où il a préconisé la socialisation des chemins de fer et des assurances et la semaine de 40 heures.

Les finances françaises

Paris, 4 janvier.

L'année politique s'est ouverte, en France, par un important discours sur la situation financière du pays qu'a prononcé à Périgueux, le 2 janvier, M. Georges Bonnet, ministre des finances. Il est à remarquer que cette manifestation s'est produite à la veille du jour où a été lancé l'emprunt de dix milliards que le gouvernement a été autorisé à émettre, à la fin de la session parlementaire. Il s'agit d'un emprunt de consolidation, réalisé sous forme de bons à 5, 10 et 15 ans, et productifs d'un intérêt annuel de 5 %. Ils sont fixés au prix de 975 francs par coupure de 1000 francs et porteront jouissance dès le 5 janvier 1934.

C'est évidemment pour préparer le succès de cette opération que M. Georges Bonnet a parlé à Périgueux. Il s'est exprimé avec une nuance voulue d'optimisme qu'on saurait d'autant moins lui reprocher qu'elle paraît légitime et fondée sans qu'on puisse dire, toutefois, que la situation financière améliorée qu'il a décrite soit de tout repos et n'appelle aucune réserve. Les progrès accomplis, en effet, restent, pour une large part, sous la dépendance des prochains événements politiques et M. Georges Bonnet a eu la loyauté de le laisser clairement entendre.

Mais, avant d'en venir à cet aspect du problème, il y a lieu de le suivre dans sa démonstration. Elle s'est ouverte par un exposé de l'état des budgets, au lendemain des élections de 1932, mais sans récriminations contre les gouvernements qui se sont succédés de 1928 à 1932. M. Georges Bonnet a eu le bon esprit de laisser de côté tout argument de polémique. En fait, durant ces quatre années, les budgets de dépenses se sont accrus de plus de 8 milliards, tandis que les rentrées d'impôts baissaient d'une somme à peu près équivalente, par suite, pour une grosse part, du ralentissement de la vie économique. Ainsi s'est trouvé créé un déficit de 15 milliards environ : « Il représentait, a dit M. Georges Bonnet, 3 milliards or, c'est-à-dire la presque totalité d'un budget d'avant la guerre. »

Or, aujourd'hui, le redressement, s'il n'est pas totalement achevé, est en vue, grâce aux derniers votes du Parlement, qui vont permettre de s'en rapprocher de très près. Sans s'appesantir sur les crises politiques qui, au cours des derniers dix mois, ont pu compromettre ou retarder ce résultat, M. Georges Bonnet l'a donné comme acquis. De même, après avoir retracé l'histoire des vicissitudes par lesquelles est passée la trésorerie, il s'est affirmé en droit de dire qu'au début de 1934, « les charges de la trésorerie, provenant, tant de l'insuffisance budgétaire que des dépenses propres du Trésor, ont été réduites de plus des trois quarts ».

C'est dans ces conditions, qu'on peut estimer vraiment favorables, qu'est émis le nouvel emprunt. M. Georges Bonnet a consacré tout un passage de son discours à en préciser le but : « Il s'agit essentiellement, a-t-il dit, de libérer l'Etat de la menace que fait peser sur lui l'existence d'une trop importante dette à court terme, dont le remboursement peut à tout moment être exigé des porteurs. » Au reste, s'il augmente la dette à long terme, il va permettre de diminuer d'une somme égale les bons du Trésor en circulation, qui, il y a quelques semaines, atteignaient 15 milliards.

A cette description d'une situation singulièrement changée, M. Georges Bonnet a ajouté une formelle condamnation de toute inflation. « Cette solution, a-t-il dit, nous l'avons repoussée et nous la repoussons de toutes nos forces. » La volonté de garder des finances saines est donc très nette, de la part du ministère Chautemps, au nom duquel vient de parler M. Georges Bonnet, qui a encore expliqué que le jour où la trésorerie serait définitivement hors de peine et le budget en parfait équilibre, la thésaurisation cesserait, parce que la confiance serait entièrement restaurée.

La presse française, dans son ensemble, a bien accueilli ce discours. Sans doute, tout le monde ne s'exprime pas avec l'enthousiasme de M. Jean Luchaire, écrivant, dans *Notre Temps* : « Voilà l'œuvre des gauches au pouvoir », car tout le monde sait que ces résultats ont été obtenus malgré le cartel des gauches et parce que ce cartel, pour ne pas sombrer définitivement, s'est mis en veilleuse » par l'abstention du parti socialiste orthodoxe. Mais on rend justice à l'effort personnel de M. Georges Bonnet qui, assure M. Georges Lautier dans *L'Homme libre*, « mérite beaucoup mieux que des félicitations

banales, pour les services qu'il a rendus à la France ».

M. Joseph Caillaux, qui a mené vigoureusement la bataille au Sénat pour le redressement financier, intitulé « Sérénité » son article de *l'Agence économique et financière*. Sans doute, « les obstacles parlementaires ont conduit à fragmenter l'opération de nettoyage », qui n'est pas terminée, mais elle est en bonne voie. « Pour la première fois, souligne M. Caillaux, depuis un temps immémorial, le total des dépenses publiques a été en décroissant dans le projet de budget 1934 comme dans le budget de 1933. » Il reste, continue-t-il, à « parachever », mais « en recourant uniquement à des retranchements de dépenses et à des suppressions de privilèges de fiscalité ».

Tel a été l'effet des derniers votes du Parlement en faveur d'un projet qualifié simplement « médiocre et raisonnable », par M. Roger Nathan, dans son étude sur « Le bilan de 1933 », publiée dans *l'Europe nouvelle* du 30 décembre. Ce qui importe, maintenant, c'est que les deux Chambres se mettent sans retard à l'examen du budget. Elles ont devant elles, grâce aux douzièmes provisoires, acquis pour janvier et février, un temps suffisant pour y procéder. C'est la première tâche, sans doute, que le gouvernement va leur demander d'entreprendre et de mener à bien rapidement.

Mais à ce gouvernement, il va falloir faire montre d'autorité, autant que de souplesse, s'il veut arriver à ses fins, car la situation parlementaire ne s'est pas modifiée, ces derniers jours. Elle reste ce qu'elle a été, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chautemps : son existence ministérielle continue de reposer sur la bienveillance de l'extrême-gauche, qui ne veut pas faire le jeu de l'opposition de droite, en le renversant, mais qui ne peut manquer de lui faire payer son abstention elle-même, par des exigences d'ordre politique et social, qui seront vite périlleuses.

Demeurons, toutefois, mais sans optimisme de commande, sous l'impression rassurante qu'il est légitime d'entretenir, après le discours de M. Georges Bonnet à Périgueux.

LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE

Arrestation d'ecclésiastiques

Stuttgart, 7 janvier.

La police politique a arrêté deux membres du clergé catholique et les a transférés au camp de concentration de Kurburg.

Au sujet de cette arrestation, on communiqué a été publié disant qu'on remarque depuis quelque temps parmi les membres inférieurs du clergé catholique une tendance de plus en plus accentuée à ne pas observer les dispositions élaborées récemment par les autorités de l'Etat.

Trois cas d'insubordination présentent surtout un caractère grave. Un ecclésiastique qui présidait une réunion le soir où le chancelier Hitler prononça son grand discours à la radio ne fit marcher le haut-parleur que vers la fin du discours.

Le second cas est le suivant : une messe fut annoncée pour les condamnés communistes exécutés dans une petite ville wurtembergeoise.

Enfin, le troisième cas est celui d'un curé qui désigna du haut de la chaire le mouvement nationaliste-social comme un mouvement inspiré du diable.

Une destitution

Berlin, 7 janvier.

M. Darré, chef des paysans du Reich, a suspendu de ses fonctions le chef des paysans de Hesse, M. Netz.

Moscou et le Vatican

Riga, 7 janvier.

On mande de Moscou que, dans les milieux gouvernementaux, il est beaucoup question d'un prétendu changement dans les rapports des Soviets vis-à-vis du Vatican. Mais on affirme qu'aucun rapprochement ne peut être envisagé et que la politique antireligieuse du gouvernement soviétique, étant une des bases du régime, ne pourra jamais être modifiée. On en donne pour preuve l'intensification de la campagne antireligieuse pendant les fêtes de Noël et la fréquente participation dans les processions carnavalesques et sacrilèges de personnages représentant le Saint-Père et le clergé catholique.

Les étudiantes catholiques à Paris

Paris, 6 janvier.

Les journées internationales d'étudiantes catholiques se sont ouvertes en présence de Mgr Chaptal. Des déléguées suisses y assistent,

L'AFFAIRE STAVISKY

Le cas de M. Dalimier

Paris, 7 janvier.

Le ministre des colonies Dalimier a été mis en cause pour avoir, étant ministre du travail, recommandé les bons du Crédit municipal de Bayonne aux compagnies d'assurance.

M. Dalimier disait dans une de ses lettres : « Étant donné les avantages de sécurité que présentent de tels placements, je ne doute pas que les conseils d'administration — et plus particulièrement ceux de la région de Bayonne — ne réservent un bon accueil aux offres qui leur seront faites. »

M. Dalimier se disculpe en disant qu'il a agi sur l'intervention pressante du ministre du commerce, M. Durand, et aussi sur une démarche de M. Dubarry, directeur de la Volonté.

(On remarque que ce journal radical-socialiste était subventionné par Stavisky.)

Paris, 7 janvier.

M. Dalimier a exposé dans un communiqué comment il avait été amené à signer, lorsqu'il était ministre du travail, les deux lettres récemment publiées par la presse.

Le ministre des colonies analyse les circonstances dans lesquelles les lettres ont été rédigées par les services compétents.

La première a été faite sur l'intervention du ministre du commerce ; elle recommandait aux sociétés d'assurance d'acheter les bons des crédits municipaux.

Quant à la seconde, elle fut écrite sur l'intervention du directeur du journal La Volonté, M. Dubarry. M. Dalimier ne pouvait supposer la situation irrégulière du Crédit municipal de Bayonne puisque le contrôle opéré par le ministre des finances n'avait rien révélé d'anormal. M. Dalimier indique enfin qu'il n'a jamais connu Stavisky.

En terminant, il remercie MM. Chautemps et Lamoureux d'avoir reconnu publiquement son entière bonne foi.

Une déclaration de M. Chautemps

Interrogé au sujet de l'affaire Stavisky, M. Camille Chautemps, président du Conseil, a déclaré :

« La justice suivra son cours avec une inflexible rigueur et ne s'arrêtera à aucune considération de personne. »

On déclare que le frère du président du Conseil, M. Pierre Chautemps, n'a pas été l'avocat de Stavisky.

Un avertissement négligé

Dès le mois de juillet 1932, le Journal de la Bourse attirait l'attention sur la question des bons du Crédit municipal de Bayonne en signalant l'étrange activité de cet organisme et l'anormale importance prise par ses opérations. La même feuille exposait, notamment, dans quelles conditions ces bons avaient été émis et la disproportion qui semblait exister entre le montant de ceux-ci et l'activité normale d'un mont-de-piété d'une ville de trente mille habitants.

Comment Stavisky a opéré à Orléans

Au cours de l'année 1929, alors que la cité de Jeanne d'Arc venait de fêter somptueusement le cinquantième centenaire de sa délivrance, le Crédit municipal d'Orléans, alors le mont-de-piété, se livrait à plusieurs opérations sensationnelles qui ne devaient pas tarder à soulever l'émotion dans les milieux administratifs de la ville et du département.

Le 27 juin de cette année, un marchand de diamants ou soi-disant tel (c'était Alexandre Stavisky, directeur des Etablissements Alex) venait déposer au Crédit municipal d'Orléans un petit colis sur lequel (après estimation de M. Emile Faraut, commissaire-priseur, appréciateur) le directeur, M. Fernand Desbrosses, prêtait la modique somme de 10 millions 400.000 francs.

Qu'y avait-il donc à l'intérieur de ce petit colis ?

Une centaine d'émeraudes magnifiques disaient, valant chacune plusieurs centaines de milliers de francs. Au total, il y en avait pour une valeur réelle, affirmait-on, de 20 à 30 millions de francs.

Après une courte enquête de l'appréciateur, un chèque de 10 millions 400.000 francs payable à la Banque de France était remis au déposant.

Quelques semaines après, un nouveau dépôt d'émeraudes était fait et, cette fois, on prêtait dessus 8 millions de francs.

M. Desbrosses ne possédait que peu de renseignements sur l'origine de ces bijoux et son fastueux correspondant fréquentait, paraît-il, les Bourses, les salles de jeu et les villes de la Côte d'Azur et de la Côte d'Argent. On y rencontrait jusqu'à des souverains déçus et en mal de pécune. Les bijoux devaient venir de là.

Cependant, quelques administrateurs manifestèrent des inquiétudes.

M. Desbrosses en fit part à son client, et les Etablissements Alex décidèrent de lâcher du lest, par un premier remboursement de 4 millions.

Ce remboursement à effectuer, d'ailleurs, dans des conditions fort difficiles.

Un beau jour, M. Desbrosses entendit tressailler une auto qui s'arrêtait brusquement sous les fenêtres de son bureau. Deux des marchands de diamants descendant de l'auto et pénétraient

en coup de vent dans le bureau directorial, y déposaient 4 millions et repartaient sans demander un reçu.

L'enquête

Paris, 7 janvier.

La Sûreté générale a poursuivi son enquête sur l'affaire Stavisky.

Deux perquisitions ont été opérées. La première, au domicile de Stavisky, rue de la Renaissance, n'a rien donné. Lors de la seconde, au domicile de Mme Stavisky, la police a saisi une vingtaine de caisses ou de malles, contenant de nombreux papiers et une somme de 50.000 fr. d'argent liquide.

Mme Stavisky a affirmé que cette somme lui appartenait en propre, car elle vit avec son mari sous le régime de la séparation de biens.

Paris, 7 janvier.

Il y a deux affaires Stavisky : l'affaire des litres hongrois et l'affaire des faux bons du Crédit municipal de Bayonne.

En ce qui concerne la première, le ministère des finances, à trois reprises, a fait échec aux tentatives de Stavisky. D'entente avec le ministre des affaires étrangères, il s'est notamment opposé au placement direct dans le public des titres hongrois et il s'est opposé à ce que ces valeurs servent de gage à une émission de 500 millions de francs projetée par la Caisse autonome des règlements et des grands travaux internationaux, dont Stavisky était conseiller financier.

En ce qui concerne la seconde affaire, des vérifications de la comptabilité eurent lieu à Bayonne les 23 décembre 1931 et 23 septembre 1932. Aucune irrégularité ne fut constatée, mais lors de la dernière vérification commencée le 15 décembre 1933, des irrégularités apparurent et on constata une différence entre le total des bons insérés et le total des bons en circulation.

On parle de l'inculpation d'une personnalité politique, membre du conseil d'administration du Crédit municipal de Bayonne et l'un des intermédiaires à Paris de Stavisky.

D'autre part, des sanctions administratives sont à prévoir contre ceux qui ont permis à l'escroc de poursuivre ses opérations frauduleuses.

Il apparaît que M. Piet, contrôleur du Crédit municipal de Bayonne, n'a été qu'un instrument entre les mains de Tissier.

Tissier a pu opérer ses fraudes avec la garantie de la signature du contrôleur.

Le maire de Bayonne accuse le préfet

Bayonne, 7 janvier.

M. Garat, député, maire de Bayonne, a déclaré à des journalistes que c'est le préfet du département qui a nommé Tissier au poste de directeur du Crédit municipal et que le préfet avait du reste sur lui et ses opérations un droit de contrôle.

M. Garat a ajouté que Tissier avait toute sa confiance.

L'expert chargé de la vérification des bons du Crédit municipal a déclaré que le chiffre total de l'escroquerie, qui ne sera pas exactement connu avant longtemps, dépasse largement le demi-milliard de francs français.

Perquisitions à « La Volonté »

Paris, 7 janvier.

Des perquisitions ont été opérées au domicile de M. Albert Dubarry, ainsi qu'aux bureaux du journal La Volonté, dont il est le directeur.

Au cours de la perquisition, le juge d'instruction a visité également le premier étage de l'immeuble abritant le journal, où se trouvent la comptabilité et une pièce réservée à la Société Sapiens, société de publicité en liquidation.

Le magistrat a saisi différentes pièces relatives à la constitution et à l'existence de cette société.

Pendant ce temps, une perquisition opérée dans le bureau directorial a amené la découverte d'un document qui a motivé un interrogatoire de M. Albert Dubarry.

Celui-ci s'est expliqué sur toutes les questions qui lui ont été posées.

Un maître chanteur ?

Paris, 7 janvier.

Une perquisition a été opérée dans la matinée dans les bureaux de l'hebdomadaire *Bec et ongles*, dont le directeur, M. Darius, est actuellement dans le Midi.

Lors de la perquisition dans les bureaux de la Volonté, le juge avait découvert une lettre de M. Darius, directeur de *Bec et ongles*, datée de décembre 1932. Cette lettre disait notamment :

« Je veux bien faire la rectification demandée, mais à la condition que M. Garat retire sa plainte. »

Cette lettre se référait à la campagne faite par *Bec et ongles* contre le Crédit municipal de Bayonne, soulignant que les bons du Crédit étaient faux.

Il s'agissait de savoir si la lettre adressée par Darius à Dubarry était antérieure ou postérieure à la démarche du directeur de la Volonté auprès de M. Dalimier en faveur du Crédit municipal et si, lors de sa démarche, M. Dubarry connaissait les articles de *Bec et ongles* signalant l'existence de faux bons.

M. Dubarry a expliqué que sa démarche avait eu lieu deux mois avant la publication des articles parus au mois de novembre 1932. L'audition de M. Dubarry a duré plus d'une heure.

Cannes, 8 janvier.

Sur demande de la Sûreté générale, un commis-

saire spécial de Cannes s'est rendu à Théoule pour inviter M. Darius, directeur du journal *Bec et ongles*, à se rendre à Paris et à se tenir à la disposition de la justice.

Le commissaire délégué n'a pas trouvé M. Darius, qui avait pris le train pour Paris. Mme Darius lui a déclaré que les affaires de son mari n'avaient jamais été soutenues financièrement par Stavisky.

Stavisky en Haute-Savoie

Bonneville, 8 janvier.

Le passage de Stavisky ayant été signalé dans la région de Chamonix, la police mobile de Paris s'attache à retrouver les traces de l'escroc et le nom de la personne complaisante qui lui aurait procuré un abri.

Il est établi que Stavisky a séjourné les 1^{er} et 2 janvier à Servoz ; le 3, il est parti pour Mégève.

Le maire de Bayonne arrêté

Bayonne, 8 janvier.

A l'issue de l'interrogatoire du député maire de Bayonne, le juge d'instruction a décidé l'arrestation immédiate de M. Garat. La confrontation entre ce dernier et Tissier a été remise à une date ultérieure.

Garat a été inculpé de vol, faux et usage de faux, détournement de pièces ou deniers publics, d'escroquerie ou de complicité avec abus de confiance et recel.

Le président du conseil d'administration du Crédit municipal a été écroué à la prison municipale. Il a choisi comme défenseurs M. Campinchi, avocat à la cour de Paris, et M. Simonet, avocat du barreau de Bayonne, premier-adjoint de la ville.

Les amis de Stavisky

Paris, 8 janvier.

Du Chortvart :

« Le samedi 29 mai dernier, nous nous étions abstenus de commenter la commémoration, en un déjeuner à l'Hôtel Continental, du soixante-troisième anniversaire de M. Albert Dubarry, directeur de la Volonté. »

« Comme le disait le lendemain ce journal, « on était en famille » Jugez-en. »

« Tout le monde était là. Autour de la table que présidaient M. et Mme Albert Dubarry, avaient pris place M. et Mme Victor Marguerite, M. Georges Ploch, le docteur Vachet, M. Pierre Bonardi, M. Serge Alexandre (Stavisky), M. Hayotte, M. Romagnino, M. Robenne qui représentait le *Carnet de la Semaine*, dans lequel il a repris la publication de ses vivants articles, M. Guiboud-Ribaud, M. Jean Luchaire et les collaborateurs attitrés du journal. Le Parlement n'était représenté à cette fête de famille du quotidien politique que par M. Gaston Bonnaure, député du troisième arrondissement. »

L'associé de Stavisky

Paris, 8 janvier.

Le directeur du music-hall Empire, Hayotte, a fourni des éclaircissements sur les conditions dans lesquelles Stavisky s'était intéressé financièrement au music-hall.

L'inspecteur qui l'interrogeait, ayant relevé quelques contradictions dans les déclarations du témoin, une discussion assez vive s'engagea.

Hayotte affirma à plusieurs reprises qu'il disait toute la vérité. — On lui demanda inopinément où se trouvait actuellement Stavisky. — Hayotte, très ému, déclara avec force : « Je n'en sais rien. »

Il ressort de cette audition que Stavisky a vu pour la dernière fois Hayotte le 25 décembre. Sur le point de prendre la fuite, l'escroc avait invité son associé à venir le voir d'urgence dans un café de la gare Saint-Lazare. Il paraissait très abattu, a précisé M. Hayotte ; il ne cessait de répéter : « Je suis un homme perdu ». C'est alors qu'il m'a dit qu'il se proposait d'échapper aux recherches de la police, mais je vous jure qu'à aucun moment il ne me confia où et quand il avait l'intention de fuir. Je vous jure également que je n'ai jamais négocié un seul faux bon du Crédit municipal de Bayonne. Au cours du mois dernier, je mis Stavisky au courant de la situation critique du music-hall que je dirigeais. Mais Stavisky refusa de m'accorder un nouvel apport financier. »

Stavisky et la police

Paris, 8 janvier.

Selon divers journaux, Stavisky a fait un don de 100.000 francs au fonds de secours de la police parisienne, ce qui expliquerait la tolérance des autorités de police à son égard.

La responsabilité de l'Etat

Paris, 8 janvier.

Le professeur Barthélemy conclut une expertise sur l'affaire des faux bons de Bayonne en affirmant la responsabilité de l'Etat, vu le caractère de droit public des Monts-de-piété municipaux.

Les avocats-députés

Paris, 8 janvier.

Deux cent cinquante avocats ont adressé au bâtonnier de l'ordre une pétition demandant que l'exercice du barreau soit interdit aux députés, ceux-ci, à la faveur de leur influence politique pouvant obtenir des juges des appointements de jugement et des libérations de prévenus comme ceux qui se sont produits en faveur de Stavisky, qui avait pour défenseur l'avocat-député Bonnaure.

On se méfie de visées allemandes sur les pays baltes

Riga, 7 janvier.

Au sujet du projet de pacte polono-soviétique garantissant la neutralité des pays baltes, le journal de Riga *Sevodnia* tient de source autorisée que la presse a présenté l'affaire d'une façon erronée et en a exagéré l'importance. Voici ce qui s'est passé : Litvinof, ayant déclaré que la Russie étant intéressée au maintien de l'indépendance des pays baltes, proposa à la Pologne de faire une déclaration analogue, ce qui contribuerait à renforcer la paix en Europe orientale.

Les représentants diplomatiques de la Pologne informèrent alors le gouvernement letton de cette proposition.

Varsovie, 7 janvier.

L'officiuse *Gazeta Polska* écrit : Il n'y a eu aucune négociation entre la Pologne et la Russie en vue d'un nouveau pacte balte. Il n'y a rien non plus dans les négociations diplomatiques actuelles qui permette de voir un élément d'agression contre quiconque, notamment contre l'Allemagne.

Royal, 7 janvier.

Le gouvernement letton a été pressenti au sujet du projet de pacte polono-soviétique garantissant la neutralité des Etats baltes. Il a donné son assentiment de principe, mais a suggéré d'en élargir la base et a réservé sa réponse définitive.

Le Paraguay inflexible

Buenos Aires, 7 janvier.

Après ses dernières victoires, le Paraguay ne veut plus la paix sur la base de l'arbitrage de la question du Chaco. Il veut garder la rive ouest du Paraguay, dont il estime la possession essentielle pour sa sécurité. Il est décidé à continuer la guerre plutôt que de voir la Bolivie installée sur le fleuve.

Santiago du Chili, 7 janvier.

Les ministres de Bolivie et du Paraguay ont annoncé que l'armistice du Chaco ne serait pas prolongé.

Un exemple à ne pas suivre

Du *Matin*, de Paris :

« Le Dakota du Sud, Etat de la Confédération américaine du Nord, s'éprit, en 1928, des beautés du socialisme d'Etat, tel que le prônent les Blum, les Anriol et autres Moch. Il institua, en conséquence ; 1° la garantie de l'Etat pour les dépôts bancaires ; 2° le monopole de l'Etat pour l'émission des titres ; 3° l'exploitation étatisée d'une mine de charbon ; 4° le monopole de l'Etat pour les assurances. »

« Ces diverses entreprises ont, au bout de dix ans, donné le résultat que voici :

« Garantie des dépôts bancaires. Actif : 11 millions 760.000 francs français. Passif : 1 plus de 588 millions. »

« Emission des titres par l'Etat. Actif : 403.200 francs. Passif : 676.000 francs. »

« Mine étatisée de charbon. Achetée 3 millions. Revendue 336.000 francs. »

« Monopole des assurances. Endetté de 6 millions 720.000 francs. N'arrive pas à faire rentrer 8 millions de primes qui lui sont dues. »

« En bref, le Dakota du Sud, lequel compte 140.000 familles, a contracté une dette s'élevant à 118.000 francs français par famille. »

La Turquie va s'industrialiser

Ankara, 8 janvier.

Le Conseil des ministres a achevé l'élaboration du plan économique quinquennal. 42 millions de livres turques, plus 10 millions de dollars promis par les Soviets, seront affectés à la réalisation du plan, qui comporte l'établissement des principales industries turques. Douze grandes fabriques seront construites par l'Etat.

GRÈVE EN STYRIE

Graz, 7 janvier.

Le personnel de toutes les grandes entreprises, des usines d'automobiles Buch et des entreprises communales s'est mis en grève. Les ouvriers ont tenu une assemblée de protestation contre le décret gouvernemental sur la composition de la commission d'administration des Chambres de commerce.

Une crise évitée à Bruxelles

Bruxelles, 7 janvier.

Grâce à l'énergie et à la clairvoyance du roi, une crise ministérielle a été évitée. Désormais, un collège de magistrats statuera en toute indépendance sur le cas de certains fonctionnaires révoqués.

CINEMA

Une fabrique de films sonores en Suisse

Un comité d'initiative vient de se constituer, à Zurich, sous la présidence de M. von Schenk, citoyen de Dielsdorf, qui travailla dans l'industrie du cinéma pendant de longues années à Hollywood et à Berlin. Ce comité se propose de construire un grand atelier destiné au montage de films sonores. Une société anonyme au capital de 2 millions et demi de francs serait constituée.

Banque populaire suisse

Samedi s'est tenue à Berne l'assemblée extraordinaire des délégués de la Banque populaire suisse. L'assemblée comptait 17 membres du conseil d'administration et 83 délégués.

M. Henggeler, de Zurich, a présenté tout d'abord, au nom du comité des cinq désigné à l'assemblée extraordinaire du 2 décembre, le rapport sur les négociations avec le Conseil fédéral et sur les démarches qui furent faites depuis la dernière assemblée des délégués.

La commission d'enquête, composée de huit membres, nommée d'entente avec le Conseil fédéral et dont la formation a été rendue publique en son temps, a tenu, le 23 décembre, sa première séance, sous la présidence de M. Oster-tag, ancien juge fédéral. Cette commission se propose d'éclaircir tout d'abord quelques points importants et d'établir un premier rapport. Elle espère pouvoir présenter ce rapport sous peu.

Sur la proposition du comité des cinq, la réunion a pris connaissance, en l'approuvant, à l'unanimité moins quelques voix, de l'arrêté fédéral du 8 décembre sur la participation de la Confédération au capital social.

Certaines réserves ont été présentées de la part de représentants de la Suisse romande contre la restriction des droits des détenteurs de parts sociales par l'effet rétroactif de la disposition relative à la suppression du remboursement des parts.

La révision des statuts a été ensuite examinée. M. Henggeler a annoncé que des propositions complémentaires avaient été déposées par des délégués bernois et bâlois, propositions qui tendent en général à placer sur de meilleures bases les bons de jouissance et à réintroduire le système des assemblées de délégués d'arrondissements.

La commission a proposé d'approuver le projet du conseil d'administration, qui prévoit simplement les modifications indispensables pour permettre la participation de la Confédération. D'autres modifications des statuts sont du ressort d'une nouvelle assemblée des délégués.

M. Schweighauser, de Berne, et M. Grätzing, de Bâle, ont demandé que les propositions des Bernois et des Bâlois fussent inscrites au procès verbal.

M. Strœuli, conseiller national, de Winterthur, au nom du conseil d'administration démissionnaire, a fait remarquer que seules les propositions nécessaires pour la période transitoire devaient être adoptées. Toutes les autres doivent être laissées au soin du nouveau conseil d'administration et de la nouvelle assemblée des délégués.

On a donné ensuite lecture d'une lettre du Conseil fédéral, déclarant qu'il approuve le projet de modification des statuts, présenté par le conseil d'administration jusqu'ici en fonctions, avec cette modification toutefois que le 10 % du bénéfice net soit versé au fonds de réserve (au lieu de 5 à 10 %). Le Conseil fédéral pose à cette approbation provisoire la condition expresse que les statuts de la Banque populaire suisse, qui viennent d'être révisés, soient l'objet, avant la fin de l'année courante, d'une révision générale.

Au vote, le projet, avec la modification désirée par le Conseil fédéral, a été approuvé à l'unanimité et l'assemblée a décidé d'inscrire au procès-verbal les propositions des délégués bâlois et bernois.

Le dernier objet à l'ordre du jour était l'élection de dix membres du conseil d'administration. Le Conseil fédéral, de son côté, désignera onze membres.

Au nom du comité des cinq, M. Henggeler a souligné que ce comité entendait obtenir que les six membres qui sont entrés depuis 1931 dans le conseil d'administration restent en fonctions. Or, ces membres se sont récusés. M. Henggeler les a remerciés.

Il a constaté avec satisfaction que M. Haab, ancien conseiller fédéral, assumait la direction du conseil d'administration et que M. Hirs, directeur général, avait consenti à rester au sein de la direction générale de la Banque populaire. Il a déclaré regretter que M. Steiger, directeur général, démissionnât.

Au vote secret, ont été nommés membres du conseil d'administration, par 75 à 79 voix sur 83 bulletins délivrés et 79 rentrés : MM Charles Bersier, préfet à Payerne ; C. A. Curti, commerçant à Lucerne ; Ad. Hochuli, directeur de la tuilerie de Pfungen ; Hans Pfister, directeur général de la Société suisse d'assurance mobilière, à Berne ; O. Rohner, avocat à Saint-Gall ; Paul Ronus, avocat à Bâle ; Soldan-Hartmann fabricant à Bienne ; Strassle, conseiller national, à Zurich ; Albert Vassali, directeur à Genève, et H. Wuilleumier, fabricant à Tramelan.

En fin de séance une lettre du Conseil fédéral a été lue, suivant laquelle le Conseil fédéral a désigné comme représentant de la Confédération au sein du conseil d'administration les personnalités suivantes :

MM Haab, ancien conseiller fédéral, à Zurich ; Züst, conseiller aux Etats, à Lucerne ; Leder, ancien directeur de la Banque centrale, à Zurich ; Walch, ancien directeur de banque, à Chardonne ; Wenk, conseiller d'Etat, à Bâle ; Dr Meile, directeur de la Foire suisse d'échantillons à Bâle ; Ed. von Steiger, avocat à Berne ; Mme Schwyzer, Kastanienbaum, Lucerne ; Weber, de l'Union syn-

dicale suisse à Berne ; Thalmann, agent d'assurance, à Fribourg, et Hæberli, député au Grand Conseil, à Moosseedorf.

D'après les nouveaux statuts de la Banque populaire suisse, un sociétaire pourra être titulaire d'autant de parts qu'il voudra. La part est de 500 francs au minimum.

Les parts sont transmissibles de sociétaire à sociétaire.

Les sociétaires élisent un délégué pour 2000 parts.

La Confédération aura un délégué par 2000 parts.

Les bons de jouissance, au nombre de 185.910, sont nominatifs et donnent droit à restitution de 500 fr. au maximum, en cas de liquidation.

L'assemblée des délégués peut décider le remboursement des bons au moyen du bénéfice net.

Les bons ne donnent pas d'autres droits.

Le sociétaire pourra sortir de l'association à volonté. Mais les parts sociales ne sont pas remboursables, à moins d'un arrêté exprès du Conseil fédéral. La part d'un sociétaire démissionnaire doit être rachetée par un autre. Si ce rachat ne se produit pas dans un délai de trois ans, elle est dévolue au fonds de réserve.

La baisse des traitements dans le canton de Berne

Le Grand Conseil bernois ayant adopté un décret portant réduction des traitements du personnel de l'Etat, le peuple avait à se prononcer, samedi et hier, dimanche, sur la réduction provisoire des traitements des maîtres et maîtresses des écoles primaires et secondaires. Les traitements du corps enseignant primaire devaient être réduits de 6 1/2 %, ceux du corps enseignant secondaire de 5 1/2 %. La différence au profit des maîtres secondaires s'explique par le fait que ces derniers ne jouissent pas de certains bénéfices en nature sur lesquels aucune réduction n'a été opérée. La loi prévoit certains avantages pour les maîtres mariés et diverses déductions pour les enfants. Cette réduction sera effective pendant deux ans.

Le projet a été adopté par 35.914 voix contre 11.650. La participation a été d'environ 23 1/2 %. Le parti des paysans-artisans et bourgeois et les radicaux avaient recommandé l'adoption du projet, les conservateurs n'avaient pas pris officiellement position et les socialistes préconisaient l'abstention.

En souvenir d'une catastrophe alpes're

On nous écrit de Sion : On se souvient du terrible drame du Cervin qui coûta la vie à trois jeunes gens de Sion. Hermann Imhof, Michel de Kalbermatten et Jules de Torrent. Ces trois infortunés alpinistes firent une chute effroyable en tentant d'escalader le géant par la dangereuse arête de Zmutt et l'on ne recueillit d'eux que quelques débris informes.

Afin de perpétuer le souvenir de ce drame poignant, les familles des victimes ont fait ériger au cimetière de Sion un monument représentant le Cervin. Au bas de la pyramide vertigineuse, sculptée par l'artiste séduis Deldrande, trois croix noires marquent l'endroit où les trois corps sont venus s'abîmer sur le névé. C'est le père de Michel de Kalbermatten, M. l'architecte de Kalbermatten, qui a fait le dessin du monument.

Retraite d'un conseiller d'Etat vaudois

M. Dufour, conseiller d'Etat vaudois, chef du Département de justice et police, décline une nouvelle candidature au Conseil d'Etat pour mars prochain.

Les zones

L'Association genevoise pour le maintien des zones franches de 1815 et 1816 a voté une résolution :

L'Association genevoise pour le maintien des zones franches de 1815 et 1816 exprime ses regrets de ce que la question des zones franches, maintenue jusqu'ici en dehors et au-dessus des partis politiques de Genève, ait été en dernier lieu mêlée aux compétitions électorales.

Elle déclare qu'elle ne partage pas les appréhensions que l'arrêté législatif du 30 décembre dernier prétend être celles de la population genevoise.

Elle exprime au contraire sa conviction que le régime nouveau tel qu'il résulte de l'arrêt de La Haye et de la sentence arbitrale de Montreux sera, dans un temps plus ou moins rapproché, un élément de prospérité pour Genève qui souffre durement de la vie chère.

Elle ne s'opposera pas à des mesures prises en faveur de l'agriculture genevoise, à condition qu'il n'en résulte pas une aggravation du prix de la vie.

Elle décide de poursuivre son activité dans le sens d'une compréhension plus grande de la situation par le public et de l'adaptation au nouveau régime.

Le parti socialiste et la défense nationale

La commission désignée par le comité du parti socialiste suisse pour examiner la question de la défense nationale a élaboré cinq thèses.

Il est dit, dans ces thèses, que le parti socialiste suisse est adversaire du militarisme et de la guerre.

Le parti socialiste voit dans la liquidation de tous les moyens de guerre l'unique garantie de la paix.

La naissance du fascisme a toutefois créé une nouvelle situation.

Dans le cas où les droits et les libertés de la Suisse viendraient à être menacés par des attaques territoriales, le parti socialiste suisse considérerait comme justifiée l'existence d'une défense nationale comprenant des forces militaires et ne refuserait pas son approbation à une telle défense dans l'intérêt de la défense de la classe prolétarienne.

La prière dans les écoles bâloises

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a décidé de rendre légale la prière à l'école et de proposer au Grand Conseil le texte de loi suivant :

« Les instituteurs sont autorisés, au début et à la fin de la journée scolaire, de faire une prière à l'école ou de faire chanter un chœur aux enfants, sans pour cela porter atteinte à leurs convictions religieuses. Les autorités scolaires veilleront à ce que tout se passe dans l'ordre et à ce que le maître puisse le plus souvent possible faire la prière en classe. »

Le référendum sur la loi concernant l'ordre public

Les journaux communistes annoncent que 32.312 signatures à l'appui du référendum contre la loi fédérale pour la protection de l'ordre public ont été déposées à la chancellerie fédérale à Berne.

Un référendum sur la chasse

La société des chasseurs munis de patente de Zoug a fait usage du droit de référendum contre la loi adoptée par le Grand Conseil en novembre sur la chasse et la protection des oiseaux, loi qui prévoit que les communes peuvent au choix introduire soit le système de la chasse gardée soit celui de la patente de chasse. Le référendum a abouti, 2300 signatures ayant été recueillies, alors que mille suffisaient.

Le régime socialiste à Genève

L'assemblée des délégués du parti socialiste de la ville de Genève a désigné M. Marius Noul, conseiller municipal, comme candidat au conseil administratif, pour le siège laissé vacant par l'élection de M. Albert Naime au Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat de Genève a adopté un projet de loi instituant des centimes additionnels pour les dépenses de chômage.

Il a, en outre, chargé le Département du commerce et de l'industrie de prendre contact avec les organisations ouvrières et patronales du bâtiment pour régler la question de la convention du travail.

Le budget bâlois

Un rapport de la commission des comptes du Grand Conseil bâlois relatif au budget de 1934 expose la gravité de la situation budgétaire. Il relève notamment que le budget de 1934 est le plus mauvais qui ait été soumis au conseil législatif depuis la crise. Depuis la première année de crise, c'est-à-dire depuis 1930, où les dépenses de l'Etat s'élevaient à 58,7 millions de francs, les dépenses ont augmenté de 8,6 millions par an, alors que les recettes ont diminué de 4 millions, soit de 58 millions à 54 millions de francs.

ACADÉMIE FRANÇAISE

L'histoire à l'Académie française

Du journal parisien *Aujourd'hui* : Après Camille Jullian, Pierre de la Gorce. L'histoire n'est plus représentée sous le Coupole que par M. le duc de la Force.

C'est dire qu'un historien a maintenant toutes les chances de voir sa candidature accueillie favorablement.

M. Jacques Bainville peut espérer désormais de compter parmi les quarante.

Il nous étonnerait fort cependant que ce soit au fauteuil de l'abbé Brémond, auquel on sait qu'il a posé sa candidature.

C'est M. Louis Gillet — on peut l'avancer sans crainte — qui succédera à l'historien du sentiment religieux en France.

Mais l'auteur de *Louis II de Bavière* et de *l'Histoire de France* a le choix entre la place de M. Camille Jullian et celle de M. Pierre de la Gorce.

N'est-ce pas à ce dernier fauteuil, dans lequel se sont assis Prévost-Paradol et Thureau-Dangin, qu'ira la faveur de M. Bainville ?

Echos de partout

Une souris de 800,000 francs

Une plaisante aventure est arrivée ces jours derniers dans un grand restaurant parisien ; s'en suivra un important procès.

Au cours du dîner, une dame demande qu'on lui apporte une bouteille d'eau minérale. Celle-ci lui est immédiatement apportée, mais débouchée. Au moment où la dame allait se servir, elle pousse un cri strident et laisse tomber la bouteille avec fracas. Une souris morte apparaissait à l'orifice du goulot !

Crise de nerfs, une broche de grande valeur perdue, et, par surcroît, la jeune femme dut garder la chambre plusieurs jours.

Voilà la raison pour laquelle le conseil d'administration de la Compagnie des Eaux est assignée comme responsable en 800,000 francs de dommages-intérêts envers la buveuse d'eau.

Vertu rare

A Paris, un chômeur alla trouver le jeune et talentueux chef de cabinet de l'un des ministres et lui dit d'un ton pathétique :

— Ah ! Monsieur, je suis désespéré, je n'ai pas de travail !

— Et que désirez-vous ? dit l'autre.

— Oh ! n'importe quoi. Je prendrai n'importe quel travail. Je veux seulement gagner honnêtement ma vie !

— Si ce n'est que cela, répliqua le spirituel chef de cabinet, ce ne doit pas être bien difficile... Vous n'avez pas de concurrent !

Mot de la fin

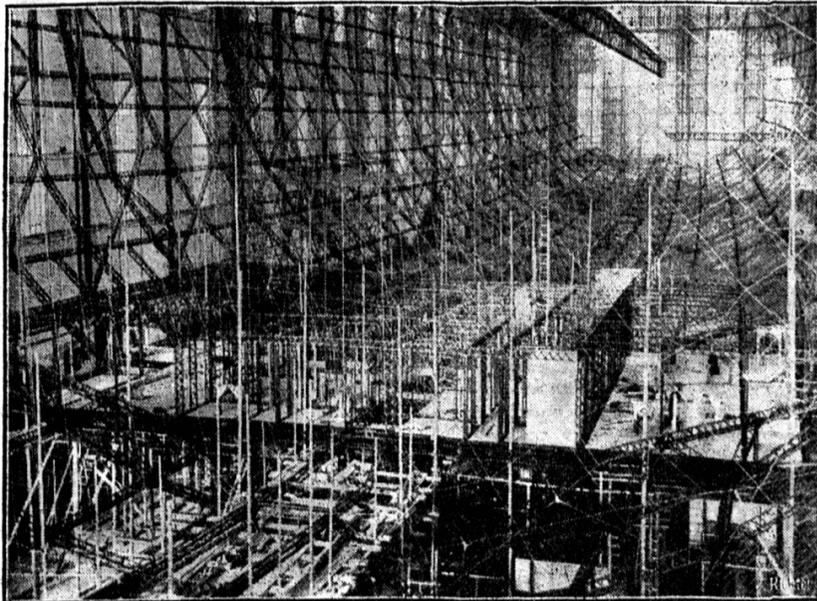
— Moi, pour éviter d'être renversé par une auto, je promène toujours une voiture d'enfant ; j'attire ainsi la sympathie de l'agent et la complaisance des chauffeurs.

Pour la langue française

Des personnes emploient le verbe *pallier* où il faudrait le verbe *parer*, et, comme elles se souviennent vaguement que *parer* se construit avec la proposition à, elles donnent à *pallier* un complément indirect avec à. Elles diront donc : « Pour pallier à l'insuffisance de son traitement, cet employé fait des travaux supplémentaires. » C'est *parer* ou *compenser* qu'il faut dans cette phrase. *Parer* signifie remédier à.

Pallier signifie cacher, dissimuler et c'est un verbe actif : « Pour pallier sa faute, elle prétend son ignorance... Pour pallier son teint gris, cette jeune femme se farde. »

LE NOUVEAU ZEPPELIN EN CONSTRUCTION



La carcasse du LZ 129 en construction à Friedrichshafen.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La catastrophe d'Alsace

Le correspondant spécial de l'agence télégraphique suisse envoyé sur les lieux de la catastrophe du Lac-Noir, dans les Vosges, donne les détails que voici sur la nuit tragique :

Le dégel qui s'est produit brusquement ces derniers jours, sur les hauteurs des Vosges, a amené des quantités exceptionnelles d'eau au Lac-Blanc, qui se trouve à environ 200 mètres plus haut que le Lac-Noir, où se trouve l'usine électrique atteinte par la catastrophe.

De Colmar, la route traverse l'idyllique bourg de Kaiserberg, entouré d'un épais brouillard et monte le val d'Orbey. Le long de la vallée, les habitants, soucieux, restent dans la nuit devant leurs maisons. Quelques familles de paysans conduisant leur bétail arrivent des fermes voisines des régions menacées par l'inondation.

La nouvelle de la catastrophe s'est rapidement répandue.

Le Lac-Noir est entouré de forêts de sapins. Le hall des turbines se trouve près de l'extrémité du canal d'amenée.

D'après les divers récits, l'accident s'est produit jeudi soir, entre 9 et 10 heures. Le directeur de l'usine, M. Wohlgeroth, était monté avec son adjoint, M. Sahl, dans la tour de la station, quand ils entendirent un bruit suspect. Quelques secondes plus tard, une masse d'eau s'abattit avec un bruit effroyable sur l'usine électrique, s'étendit aux alentours et pénétra dans le Lac-Noir.

En quelques instants, l'eau envahit les divers étages de l'usine où se trouvaient treize personnes. Le directeur, son adjoint et sept ouvriers furent tués par l'effondrement de la toiture ou noyés dans les locaux.

La mère et la sœur du chef de poste Roth voulaient se coucher quand la catastrophe se produisit. Deux ouvriers courageux parvinrent à les sauver au dernier moment sur un radeau. Au moment où ce radeau atterriissait, une vague fit apparaître le corps d'un ouvrier qui, grâce à l'intervention énergique des deux femmes, fut arraché à la mort.

Le préfet du département du Haut-Rhin, M. Leroy, arrivé sur les lieux, a ordonné immédiatement les mesures nécessaires pour la protection de la population menacée du val d'Orbey. Toutes les fermes et maisons du fond de la vallée ont été évacuées. Un détachement de pompiers de Colmar et une compagnie du 152^{me} régiment de ligne stationné en partie à Colmar travaillent à renforcer la digue du Lac-Noir.

Vers 5 heures du matin, vendredi, des ouvriers sont montés au Lac-Blanc pour essayer de fermer la vanne du canal d'amenée. Ils durent constater l'impossibilité de manœuvrer la vanne. Il ne reste qu'à attendre que le niveau de l'eau s'abaisse par l'écoulement des eaux.

On ne sait pas encore exactement de quelle façon la catastrophe s'est produite. Immédiatement au-dessus du hall aux turbines, le canal d'amenée a un diamètre de 5 m. 2. Les tubes sont entourés d'un revêtement de béton. Par suite de la pression excessive, le revêtement de béton a sans doute sauté et une masse énorme d'eau s'est précipitée sur l'usine. Si la catastrophe s'était produite pendant le jour, le nombre des victimes serait encore plus élevé.

Parmi les morts figurent quatre ouvriers suisses de la maison Escher Wyss : Weissbarth, de Zurich, Bachmann, d'Aarau, Ocardela (celui-ci marié et père de deux enfants) et Parmentier.

La fabrique Escher-Wyss communique que ses représentants ont constaté que le tube de la conduite d'alimentation a sauté par suite d'un défaut de fabrication. Il ne provenait pas d'une livraison suisse.

Samedi matin, on a pu se faire une idée approximative de l'étendue de la catastrophe du Lac-Noir. Les usines offrent un tableau de désolation. Les eaux dévastatrices ont tout détruit. Toutes les usines, et particulièrement l'usine aux turbines, devront être reconstruites. Les machines sont hors d'usage. Les experts évaluent le dommage à 2 ou 3 millions de francs suisses.

Le danger d'une rupture du barrage par suite de la pression des eaux peut être considéré comme conjuré.

Toute la région a retrouvé une certaine tranquillité.

Bagarres de chômeurs

À Calais, samedi, huit agents de police ont été plus ou moins gravement blessés lors d'une manifestation organisée par les chômeurs, qui ont bombardé à coups de pierres un tramway dont toutes les vitres furent brisées.

Chute d'avion

Vendredi, un avion de tourisme anglais, piloté par l'aviatrice américaine Evelyn Frost, ayant à bord le pilote anglais Ruttle, s'est abattu à deux kilomètres au nord de Nevers. L'aviatrice a été carbonisée. Le pilote Ruttle a été conduit dans un hôpital.

Une affaire de corruption à Bruxelles

Le parquet de Bruxelles a fait procéder à l'arrestation d'un sous-directeur du bureau des grâces du ministère de la justice et d'un greffier du tribunal de Bruxelles. Le parquet a appris que certaines personnes avaient obtenu leur libération contre argent.

Le monstre du Loch-Ness pris en film a été projeté sur un écran londonien

Le monstre du Loch-Ness, en Ecosse, a été de nouveau aperçu. M. Mac Intosh passait en automobile près de la baie de Primrose, lorsque, à un moment donné, il a vu un énorme objet noir qui émergeait de l'eau et qui s'approchait à quelques mètres du rivage. Il a évolué pendant trois minutes sous ses yeux, mais, effrayé par l'approche d'une autre automobile, il a fait demi-tour et s'est éloigné à toute allure. Bien que le Loch ait été agité par une tempête, le témoin déclare qu'il n'a eu aucune peine à reconnaître le monstre.

Le fameux film dont nous avons signalé la prise, par trois employés de la Scottish Film Productions a été projeté au cinéma Phoenix, à Londres. La partie du film où le monstre apparaît n'occupe l'écran que pendant une ou deux minutes. On voit l'animal nager s'éloignant de plus en plus du rivage, puis plonger.

On ne distingue pas le long cou surmonté d'une petite tête que tant de témoins affirment avoir vu ; la masse principale du corps semble être précédée d'une autre masse plus petite qui, comme tout le reste, est à moitié immergée. Les photographes déclarent qu'ils virent sept ou huit bosses sur le dos de l'animal, et certaines d'entre elles sont visibles sur le film, mais il est difficile de se rendre compte s'il y a un mouvement d'ondulation. Les mouvements les plus évidents de cette masse sont ceux d'une queue.

Certaines ondulations de l'eau à côté du monstre donnent l'idée du bouillonnement provoqué par des nageoires.

M. Malcolm Irvine, directeur de la Scottish Film Productions, a déclaré que le film a été pris par lui et deux de ses collègues, le 12 décembre, mais que l'événement avait été gardé secret jusqu'à ce que le film fût prêt à être projeté.

D'après M. Irvine, le trio a inspecté le Loch Ness les 4 et 5 décembre. Ils ont attendu que le temps s'améliorât, ce qui se produisit le 12 décembre. Ce jour-là, les trois hommes se mirent à leur poste ; le monstre apparut où ils pensaient le voir arriver, environ trois heures plus tard. L'hypothèse sur laquelle ils avaient fondé leur tactique s'était révélée juste.

C'était, selon M. Irvine, que le monstre se nourrissait de saumons dans le Loch et que, par conséquent, il devait se rendre dans un endroit où le saumon abonde particulièrement. Pour atteindre et pour quitter cet endroit, se disaient les trois Écossais, il lui fallait passer par une pièce d'eau moins profonde que le reste du Loch. Ainsi qu'ils l'avaient prévu, le monstre s'approcha à une centaine de mètres de l'appareil cinématographique le plus avancé. Les photographes purent évaluer sa longueur à 4 m. 80 (Mais où sont les 30 m. d'antan !)

L'affaire d'espionnage de Paris

Dans les affaires de la Russe Lydia Stahl, le juge d'instruction a découvert une quantité de documents écrits en français, en suédois, en anglais, en russe et en chinois. D'autre part, quatre pièces secrètes ont été trouvées au domicile de l'Américain Switz. Deux des documents, concernant un télémètre et un dispositif de tir, sont absolument confidentiels et intéressent la défense nationale.

Devant la 12^{me} chambre correctionnelle de Paris, ont comparu quatre inculpés de l'affaire, à savoir le professeur Martin, l'Américain Switz, la Polonaise Salman et le Canadien Berkowitz.

Le président a prolongé d'un mois pour tous les quatre la détention préventive.

Le juge d'instruction a lancé un mandat d'arrêt contre le commerçant letton Elias Purpur, qui était en relations avec le professeur Martin.

Le froid et les loups

Les loups sont apparus dans plusieurs endroits de la région d'Auxerre, dans l'Yonne.

Secousses sismiques en Turquie

Trois secousses terrestres ont été ressenties hier dimanche, à Constantinople.

SUISSE

Un brigandage dans une banque de Bâle

À Bâle, vendredi matin, une audacieuse agression a été commise contre la banque Wever, Elisabethenstrasse. Deux individus arrivés en automobile pénétrèrent dans la banque, tirèrent deux revolvers de leurs poches et par six fois firent feu sur les deux employés qui se trouvaient aux guichets. Tous deux, grièvement blessés, s'affaissèrent dans une mare de sang. Les bandits s'emparèrent d'un millier de francs, puis ils prirent la fuite.

Les deux bandits paraissent âgés de 25 à 27 ans ; ils étaient de stature élancée. Tous deux portaient des lunettes d'automobilistes et des manteaux de pluie gris-vert.

Les deux employés grièvement blessés sont M. Jacques Beutter, caissier principal, et M. Arnold Kaufmann. Le premier est mort peu après.

Le deuxième, M. Kaufmann, a succombé pendant la nuit de vendredi à samedi.

Selon des nouvelles de Lœrrach, on serait sur les traces des bandits.

Par suite d'une dénonciation, une femme de la région frontière badoise a été arrêtée. Elle a avoué avoir été en relations avec un spécialiste des vols d'automobiles de Lœrrach. Cet individu a disparu depuis jeudi soir. Or, jeudi soir, une automobile Ford fut volée dans une rue du Petit Bâle. C'est dans cette automobile que les bandits leur coup fait, prirent la fuite.

Les recherches auraient permis d'apprendre que l'individu en question se serait dirigé vers Mannheim. Aux postes-frontières badoises et françaises, le contrôle est exercé dans toute sa rigueur.

Encore un crime

Près de Stafa (Zurich), Mlle Aline Pfenninger, âgée de 35 ans, qui tenait le ménage de son frère, a été trouvée assommée, samedi soir, dans sa maison. C'est un facteur qui découvrit le corps baignant dans une mare de sang. Toutes les portes de la maison étaient ouvertes.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur un jeune Karl Huber, domestique. Il fut arrêté le soir même dans un cinéma, à Horgen. Il fit immédiatement des aveux complets. Il était porteur de 550 francs, de deux montres, de trois bagues et d'un pendentif qu'il avait dérobés après avoir commis le crime.

Dès qu'on eut découvert le crime de Stafa, la police entreprit ses recherches. Ses soupçons se portèrent sur un jeune homme de dix-sept ans nommé Karl Huber, d'Esslingen (Württemberg), qui était employé comme manœuvre et domestique dans les caves de M. Pfenninger marchand de vins à Stafa. Son crime accompli, le jeune bandit prit la fuite. C'est à Horgen que la police l'arrêta.

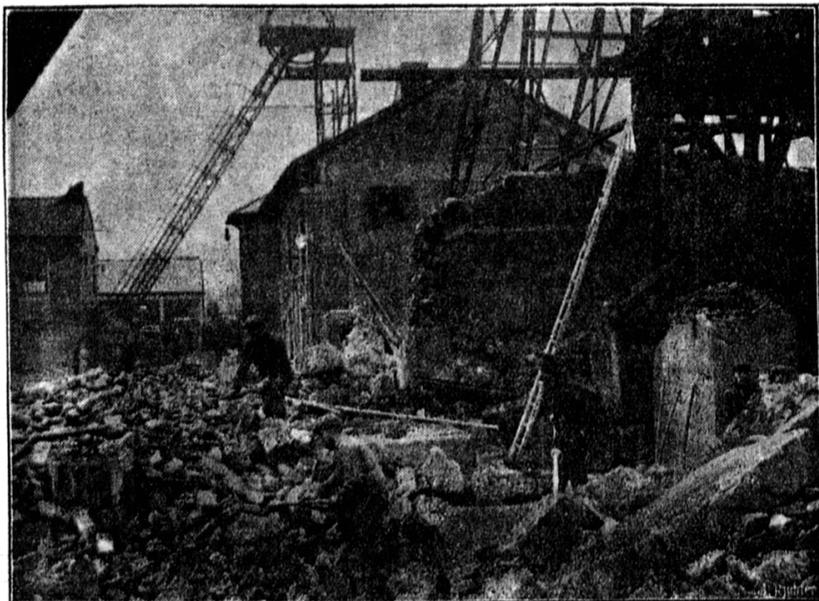
Le meurtrier est le cadet d'une famille de sept enfants. Le père mourut tôt ; la mère le suivit quelques années plus tard. Chez Pfenninger, sa conduite ne laissait pas à désirer. Il a du reste avoué avoir été bien traité dans cette maison. Il savait toutefois où l'on cachait l'argent et, depuis quelque temps, il projetait de s'en emparer.

Samedi soir, l'occasion lui parut propice. Pfenninger s'absenta, laissant sa sœur seule au logis. Le jeune criminel demanda de l'argent à cette dernière afin de pouvoir faire visite à sa sœur qui est mariée à Horgen. Mlle Pfenninger lui remit quinze francs. Il chercha bientôt que-

La catastrophe minière de Bohême

En raison de l'émanation de gaz nocifs, tous les puits de la mine Nelson, près Brûx (Bohême), ont été fermés avec des poutres, des planches,

du sable et des pierres. Le sort des 142 mineurs ensevelis est ainsi scellé. La mine Nelson restera fermée un mois.



Une vue des lieux de la catastrophe.

relle à la sœur de son patron, puis il la frappa à coups de poings, s'empara d'un boulet qui servait à fermer la porte et frappa avec une telle force sur la malheureuse qu'elle eut le crâne défoncé et le visage fracassé. Il ne s'arrêta que lorsque la pauvre femme resta morte dans une mare de sang.

Huber se rendit alors dans les différentes chambres, fit sauter le secrétaire, s'empara de l'argent et des bijoux. Il lava le sang qui avait giclé sur ses vêtements, mit ses habits du dimanche et prit congé d'un domestique du voisinage sans faire montre de la moindre agitation.

Incendiaire

Près de Wiesendangen (Zurich), dans la nuit du 22 décembre, la maison d'Emile Kradolfer, fabricant d'encaustique, était détruite par un incendie. Le propriétaire prétendit que le feu était dû à une explosion qui se serait produite alors qu'il fabriquait de la cire à parquet dans sa cave. Plus tard, toutefois, il avoua avoir mis le feu à sa maison pour toucher l'assurance, soit 30,000 fr. Kradolfer versa de la térébenthine sur le plancher et au fenil et y mit le feu.

Pendant ce temps, sa femme, qui était au courant du plan de son mari, s'était rendue à un arbre de Noël avec ses cinq enfants.

NECROLOGIE

Les obsèques de M. de la Gorce

Samedi matin, ont été célébrées, en présence d'une assistance considérable, à l'église Notre-Dames-des-Champs, à Paris, les obsèques du très regretté M. de la Gorce. Aux premiers rangs de cette assistance, on voyait les deux fils et la fille du défunt, MM. Paul et André, Mlle Agnès de la Gorce, ainsi que plusieurs académiciens en uniforme : MM. Henry Bordeaux, Georges Goyau, Pierre Benoit, François Mauriac, de l'Académie française, et Marcel Marion, de l'Académie des sciences morales. Mêlées à la foule, se trouvaient de nombreuses personnalités du monde des lettres, des sciences, de l'armée, de la politique, des œuvres, parmi lesquelles il faut citer le général Weygand.

L'absoute a été donnée par Mgr Baudrillart. Selon la volonté du défunt, aucun discours ne fut prononcé ; le catafalque ne portait ni fleurs ni couronnes.

Le général Dubail

Le général de division Dubail, grand-chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur, est mort, à l'âge de 82 ans.

M. Edmond Panchaud

M. Edmond Panchaud, docteur en droit, de Bortens, est décédé samedi, à Palma de Majorque (iles Baléares), à l'âge de 61 ans. M. Panchaud fit autrefois partie de la régie fédérale des alcools et fut vice-directeur de cette administration. Il travailla en dernier lieu au Département de l'économie publique, s'occupant notamment des contingents. M. Panchaud était un alpiniste réputé.

AVIATION

L'escadre Vuillemin à Lyon

Les premiers appareils de l'escadre du général Vuillemin, qui ont quitté Istres (Bouches-du-Rhône), hier matin, dimanche, ont atterri à l'aérodrome de Bron, près de Lyon.

Record de vitesse

À Istres, l'aviateur français Massotte a battu le record de vitesse sur 1000 km. détenu par Delmotte avec la moyenne de 334 km. Massotte a atteint une moyenne horaire de 358 km. 185.

Les 1000 km. ont été effectués en 2 h. 47 min. 37 sec.

Le record de distance

Les aviateurs français Codos et Rossi, détenteurs du record du monde de distance en ligne droite, veulent mieux faire : à la fin de janvier, ils ont l'intention de s'envoler d'Istres (Bouches-du-Rhône), pour améliorer leur propre record en direction de l'Amérique du sud.

M. Blériot, constructeur du *Joseph Le Brix*, a confirmé les intentions des deux champions. Il a ajouté :

« Codos et Rossi brûlent du désir de mieux faire, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui apprécient leur cran et leur valeur. Toutefois, la sagesse commandait d'attendre qu'un équipage étranger ravit ce magnifique record avant d'entreprendre un nouveau raid. Mais l'appareil appartient au ministère de l'Air et, du moment que Codos et Rossi ont obtenu l'autorisation, il n'y a plus qu'à leur faire confiance. »

SOMMAIRES DES REVUES

Bulletin mensuel de l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille. — Décembre. — Sombre aurore, mais rayons d'espérance. Notre Bulletin Communications du Centre international de l'Association La légende dorée des Œuvres de Midi. Echos des comités : Lithuanie ; Suisse. Union internationale des lignes féminines catholiques. A propos de la dernière session du comité de la traite des femmes et des enfants : une réalisation. Convention internationale relative à la répression de la traite des femmes majeures.

Nouvelles religieuses

L'assemblée annuelle de la Fédération catholique genevoise

Hier après midi, dimanche, les représentants des sociétés catholiques de Genève se sont réunis à la salle Sainte-Clotilde pour la traditionnelle présentation des vœux à Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Au nom des sociétés, M. Ferdinand Florinetti, président de la Fédération catholique genevoise, a exprimé au chef du diocèse ses meilleurs vœux, puis l'assura du dévouement de tous, soulignant l'entraîn qui anime les jeunes et exposant l'œuvre accomplie.

Mgr Besson répondit en remerciant toutes les sociétés du travail qu'elles ont fourni.

A 4 heures, la Fédération catholique genevoise a tenu son assemblée annuelle. On remarquait dans l'assistance Mgr Besson, M. Florinetti, M. le chanoine Petit, vicaire général, M. le chanoine Rast, directeur des œuvres diocésaines, M. le chanoine Ducret, délégué épiscopal, M. l'abbé Marquis, curé de Sainte Clotilde.

M. Florinetti a présenté le rapport annuel sur la marche et sur l'œuvre des différentes sections de la Fédération pendant l'année 1933.

Puis, le comité de la Fédération a été réélu comme suit :

MM. Florinetti, président ; Favre, vice-président ; Wagenknecht, secrétaire ; Lance, trésorier ; docteur Nicolas, Maurice Poncet, Charles Primoborne, Mlles Demaurex et Nicolas, membres adjoints.

Après que M. le chanoine Petit eut recommandé la pétition contre le rétablissement des jeux de hasard et la visite de l'exposition de la propagande des Sans-Dieu, ouverte actuellement à Genève, Mgr Besson a prononcé une courte allocution. Le chef du diocèse a dit sa joie de constater la belle activité des œuvres catholiques à Genève et a insisté sur la nécessité d'unir les efforts de tous afin qu'aucun ne soit perdu.

Dans les missions des capucins suisses

Mgr Gummy, évêque de Port-Victoria, vient de donner sa démission. Vingt-trois ans d'activité missionnaire sous le soleil des tropiques ont eu raison de sa forte constitution et l'ont engagé à demander au Saint-Siège de bien vouloir le décharger d'un fardeau qui devenait trop lourd pour une santé fortement ébranlée.

Rappelons que Mgr Gummy est né à Matran (Fribourg) le 12 novembre 1866 et qu'il fait partie de l'ordre des capucins. Il fut nommé évêque des Iles Seychelles par le pape Benoît XV, le 10 mars 1921. La longue et féconde activité qu'il a exercée dans des circonstances parfois difficiles lui permettait de prendre un repos bien mérité.

On sait que le pape Pie XI lui avait donné un auxiliaire dans la personne de Mgr Joye, de Montagny (Fribourg). Mgr Joye fut consacré le 12 novembre dernier. C'était la première fois qu'un sacre d'évêque avait lieu aux Seychelles. Mgr Hinsley, assisté par Mgr Gummy et le R. Père Guido, supérieur régulier de Dar-es-Salaam, qui remplaçait Mgr Edgar Maranta, consacra le nouvel élu, qui, par la démission de Mgr Gummy, devient évêque de Port-Victoria.

Nous souhaitons que Mgr Gummy, dans le repos qu'il prend, rétablisse sa santé ébranlée et nous offrons à Mgr Joye les vœux de tout le pays de Fribourg.

Publications nouvelles

Les aventures de Hadji Baba d'Ispahan, par J. Morier. — Introduction et traduction par Eilan J. Finbert. Collection « Orient » N° 9, 2 vol. in-8 écu, ensemble, broché 7 fr., relié 13 fr. Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

Cet ouvrage fut écrit par James Morier en 1823, alors que celui-ci représentait le gouvernement britannique en Perse. Morier — qui joua un rôle prépondérant dans la diplomatie anglaise du début du XIX^{me} siècle — connu de très près les peuples orientaux, ce qui explique la vérité avec laquelle il dépeint leur vie et leur mentalité.

Le succès que cet ouvrage a remporté en Angleterre est allé toujours croissant. Il est considéré aujourd'hui comme un classique, et après plus d'un siècle, il demeure toujours vivant. Il est par contre demeuré totalement inconnu, en France, aussi M. E. Finbert — le récent lauréat du Prix de la Renaissance 1933 — s'est-il montré particulièrement avisé en nous donnant son élégante traduction.

Mais ce qui confère à ce livre un titre d'authenticité, c'est la popularité qu'il a acquise en Perse même. Lorsqu'une copie manuscrite de sa traduction en persan parvint à Téhéran par la voie de l'Inde, on crut se trouver devant une œuvre originale. On la recopia, on se l'arracha, on la commenta avec passion, on la louangea. Elle devint célèbre. Elle rejoignit les ouvrages des poètes et des conteurs de la Perse qu'apprécient et que citent le barbier et le muletier aussi bien que le prince et le lettré.

Les personnes qui nous enverront des chèques voudront bien indiquer au verso s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

Nouvelles de la dernière heure

L'escroquerie Stavisky et le cabinet Chautemps

Paris, 8 janvier.

On lit dans *Excelsior* : Hier soir, M. Dalimier n'avait pris encore aucune décision quant à une démission possible. Il paraissait improbable que l'événement intervint avant le Conseil de cabinet d'aujourd'hui, lundi.

On envisageait donc a démission collective du ministère qui permettrait au président de la République de confier à nouveau la mission de former le nouveau cabinet à M. Camille Chautemps et à celui-ci de se présenter, jeudi, devant les Chambres avec un ministère complet.

M. Herriot sera reçu dans la matinée par le président du Conseil.

Après le retour à Londres de sir John Simon

Londres, 8 janvier.

A son arrivée, samedi soir, à Londres, sir John Simon, ministre des affaires étrangères, a fait aux représentants de la presse la déclaration suivante :

« Nous avons eu, lady Simon et moi, un mois de très agréables vacances à l'étranger. Je crois et j'espère que les conversations auxquelles j'ai pris part, à Paris et à Rome, pourront constituer une contribution utile à la réalisation d'un accord européen, qui est la condition essentielle de la sécurité et de la paix pour nous tous. »

Le ministre a ajouté :

« Du reste, j'ai donné vendredi, aux représentants de la presse britannique, avant de quitter Rome, mes impressions aux termes de ces entretiens, et il n'y a rien que je puisse faire ou ajouter utilement. »

Le ministre des affaires étrangères s'entretiendra aujourd'hui lundi avec M. Macdonald.

Ce n'est pas un plan d'accord sur le désarmement que sir John Simon rapporte de Rome, constate le *Sunday Times*, ce sont plutôt des impressions et des indications utiles.

Ce journal se félicite que les points de vue français et allemand paraissent s'être un peu rapprochés sur quelques points, bien qu'on ne possède pas d'information précise sur ce point.

L'Observer félicite également le gouvernement français de son esprit généreux et conciliant, grâce à quoi l'Allemagne va, pense-t-on, se trouver ramenée dans les négociations pour la limitation des armements ; mais il déplore qu'une partie de la presse allemande se soit prononcée déjà contre les offres françaises, avant d'en connaître la teneur exacte, et avant que le gouvernement du Reich en ait discuté. Ce journal prévoit une réponse conciliante de Berlin, « parce que, en diplomatie comme ailleurs, un geste cordial appelle une réponse semblable ».

L'aide-de-camp de Hitler parle de la Suisse

Berlin, 8 janvier.

Le *Valkische Beobachter* publie des déclarations faites à un journal suisse, la *Solothurner Zeitung*, par M. Hess, le bras droit du chancelier Hitler à la tête du parti nationaliste-social.

M. Hess a déclaré que l'Allemagne gardait ses sympathies pour la Suisse, malgré la différence de leurs régimes politiques. Il estime, d'ailleurs, que l'Allemagne est bien plus démocratique maintenant qu'avant, car c'est vraiment le bien du peuple que poursuit le régime au pouvoir, tandis qu'on ne saurait dire qu'il est conforme à la démocratie qu'un personnage comme Nicole, dont les principes, s'ils étaient appliqués, seraient la ruine du peuple suisse, soit maître du gouvernement.

M. Hess a vivement contesté que le Troisième Reich songe à l'annexion de la Suisse allemande. Il s'est référé à ses propres déclarations du 23 septembre dernier.

Il a encore nié l'existence d'un plan d'invasion militaire en Suisse, traitant d'insensé le plan qui a été publié par un journal anglais.

M. Hess a protesté que l'Allemagne ne demandait qu'à vivre en paix avec la France.

Il a dit avoir enjoint aux Allemands établis en Suisse de s'abstenir de toute agitation politique.

Le gouvernement de Berlin, selon M. Hess, ne projette pas d'empêcher les séjours d'agrément en Suisse, aussi longtemps que la Suisse ne prendra pas de mesure préjudiciable aux intérêts allemands.

M. Hess s'est enfin expliqué sur les interdictions de journaux suisses, qu'il s'est efforcé de justifier, à l'encontre des observations de son interlocuteur, lequel lui a représenté que les journaux allemands circulaient librement en Suisse et que des journaux suisses avaient été interdits en Allemagne sans qu'on eût rien d'autre à leur reprocher que d'avoir usé de droit d'exprimer librement et avec mesure leur opinion sur des affaires allemandes.

La résistance de l'Eglise évangélique allemande

Berlin, 8 janvier.

Une protestation publiée par la Ligue de défense des pasteurs reproche en particulier, à l'évêque Müller de n'avoir pas observé les principes de l'Eglise dont il est le chef et d'avoir mis l'Eglise protestante en danger.

La Ligue lui reproche surtout d'avoir promul-

gué une ordonnance soi-disant pour le rétablissement « d'un état de choses normal dans l'Eglise protestante d'Allemagne », mais qui, de l'avis de la Ligue pastorale, constitue une provocation à l'adresse de cette dernière. Les pasteurs groupés dans cette association se plaignent de ce que l'ordonnance en question abroge plusieurs décrets rendus antérieurement en vue d'apaiser les dissensions au sein de l'Eglise.

La récente ordonnance de l'évêque Müller remet en vigueur le paragraphe, dit aryen, qui interdit l'accès des fonctions ecclésiastiques aux personnes de race non aryenne.

M. Titulesco accepterait d'entrer dans le cabinet roumain

Bucarest, 8 janvier.

M. Titulesco aurait accepté de faire partie du cabinet roumain. M. Titulesco, qui avait regagné Bucarest, s'est entretenu avec plusieurs personnalités politiques, puis est reparti pour Sinafa. Entre temps, le premier ministre Tataresco s'est rendu chez le roi avec lequel il a conféré. Aucune communication n'a été faite à la presse.

Le bruit court que M. Titulesco aurait accepté de faire partie du cabinet roumain en gardant le portefeuille des affaires étrangères, dans les conditions suivantes : M. Titulesco n'aura pas à se mêler de la politique intérieure roumaine ; il suivra exclusivement la politique mondiale. Dans les circonstances actuelles, M. Titulesco a estimé qu'il ne pouvait priver son pays de ses services. Ces bruits paraissent, d'ailleurs, sérieusement fondés.

Les Etats-Unis et les Soviets

Washington, 8 janvier.

(Havas.) — M. Troyanovski, premier ambassadeur des Soviets aux Etats-Unis, est arrivé à Washington, en même temps que M. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis auprès des Soviets, arrivait à Moscou.

Azara contre Lerroux

Barcelone, 8 janvier.

A Barcelone, les partis catalans de gauche ont organisé une réunion publique. L'ancien président du Conseil, M. Azafia, et les anciens ministres représentant respectivement les partis de la Catalogne y participaient. Cinquante mille personnes ont assisté à la réunion. M. Azafia a combattu à propos la politique du cabinet Lerroux.

Après le jugement de Leipzig

Paris, 8 janvier.

Selon une dépêche de Berlin, au *Journal*, on déclare dans les milieux politiques que Torgler, acquitté par la haute cour de Leipzig, serait incesamment interné pour la durée d'un an au camp de concentration d'Oranienburg près de Berlin.

Van der Lubbe, condamné à mort, verra sans doute sa peine commuée en 20 ans de travaux forcés, des assurances officieuses à ce sujet paraissant avoir été données au ministre de Hollande à Berlin.

Quant aux Bulgares Dimitroff, Popoff et Tanef, on s'attend, malgré l'opposition de certains milieux prussiens, à ce qu'ils soient renvoyés dans une huitaine de jours vers la frontière de Russie.

Réunion de banquiers à Bâle

Paris, 8 janvier.

Le *Matin* publie la dépêche suivante de Bâle :

« Les gouverneurs des banques d'émission se sont réunis, hier, à Bâle. Y ont pris part M. Moret, gouverneur de la Banque de France, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, le président de la Reichsbank, le président de la Banque nationale suisse. D'importantes conversations sur la question des transferts allemands ont fait l'objet de cette réunion. Plusieurs entretiens particuliers entre les gouverneurs des banques ont suivi la réunion. »

Bolivie et Paraguay

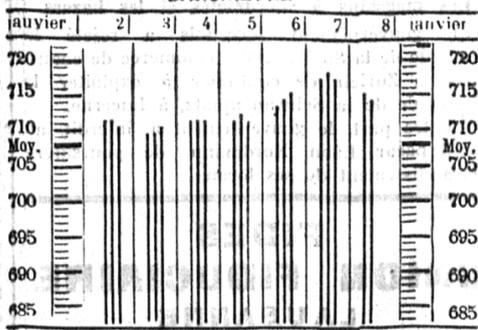
Paris, 8 janvier.

Figaro écrit : « La commission de la Société des nations a adressé un dernier appel à la Bolivie et au Paraguay. La commission fait un appel solennel aux gouvernements de ces deux pays et leur annonce que, si de nouveaux troubles surviennent, toute perspective de rétablissement de la paix serait éloignée définitivement. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

8 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 rows of temperature data. The first row shows temperatures at 7h.m., 11h.m., and 1h.soir. The second row shows temperatures at 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 hours.

Les affaires de Cuba

La Havane, 8 janvier.

M. Grau San-Martin aurait reçu une lettre dans laquelle on déclare qu'il est impossible d'ignorer que, dans l'état de choses qui règne, on ne pourra pas mettre fin aux désordres et aux menaces contre la vie politique et sociale, et que le président actuel (M. Grau San-Martin) travaille à un programme dont les idées sont en désaccord avec celles de l'opinion publique. On attend donc que M. San Martin démissionne le 24 février, comme il l'avait annoncé.

Certains milieux interprètent cette lettre comme un défi lancé à M. San Martin.

Les bruits de troubles imminents circulent. Le peuple est plus disposé que jamais à l'action dans la rue.

D'autre part, on annonce que les Etats-Unis seraient décidés à reconnaître le nouveau gouvernement si la conciliation aboutit.

Nouveau vaccin

Moscou, 8 janvier.

L'institut bactériologique ukrainien de Kief a trouvé un vaccin contre le typhus exanthématique.

Le temps

Paris, 8 janvier.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel brumeux, couvert avec bruine, le matin puis aux trois quarts couvert avec éclaircies ; vent modéré du sud-ouest ; température sans grand changement.

FRIBOURG

M. Louis Gremaud économiste de l'Hôpital des bourgeois

On a appris avec une douloureuse surprise la mort de M. Louis Gremaud, économiste de l'Hôpital des Bourgeois, décédé à Payerne, où il était en passage, dans la nuit de samedi à hier dimanche.

M. Louis Gremaud était arrivé samedi soir, à Payerne ; il soupa, passa la soirée au restaurant, puis alla se coucher. Hier dimanche, on ne le vit pas reparaitre. Enfin, on alla à sa chambre, et on le trouva mort dans son lit. Selon le médecin, il avait probablement succombé à une rupture d'anévrisme. M. Louis Gremaud était d'un tempérament très sanguin et apoplectique.

M. Gremaud était âgé de soixante-trois ans. Il s'était d'abord voué à l'enseignement et avait pris le brevet d'instituteur. Mais il changea d'idée et entra au service de l'Etat du Congo lors de la mise en valeur de cette colonie par le roi des Belges Léopold II. Il resta plusieurs années au Congo, où il se fit valoir par son intelligence et en revint retraité et décoré pour ses bons services.

M. Louis Gremaud s'établit à Fribourg, dirigea l'ancienne chapellerie Chapalley-Brügger, puis, ayant remis à d'autres mains cette entreprise, fut appelé par la commune aux fonctions d'économiste de l'Hôpital des bourgeois, qu'il a remplies pendant quatre ans. Il était également membre de la commission administrative de l'Hôpital cantonal.

CHANGES A VUE

Le 8 janvier, matin

Table of exchange rates for various cities including Paris, London, Germany, Italy, Austria, Prague, New-York, Brussels, Madrid, and Amsterdam.

+

Madame L. Zbinden-Gremaud et ses enfants ; Monsieur et Madame Joseph Kaufmann-Gremaud et leurs enfants ; Monsieur et Madame Alfred Gremaud-Goldlin ; Monsieur et Madame Pierre Gremaud-Hartmann et leurs enfants ; Monsieur et Madame Oscar Gremaud-Da Sousa et leurs enfants ; Monsieur Léon Gremaud ; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis GREMAUD

économiste de l'hôpital des Bourgeois

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, décédé subitement le 7 janvier, dans sa 63^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu à la chapelle de l'hôpital des Bourgeois, mercredi, 10 janvier, à 8 h. 1/2.

Chapelet à 6 heures du soir, chambre 42. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

PETITE GAZETTE

Le pilori du Gotha

L'almanach de Gotha pour 1934 contient une innovation qui, quoique simplement typographique, n'en est pas moins sensationnelle. La rédaction de l'almanach, sous l'évidente inspiration hitlérienne, a décidé d'imprimer dorénavant en un caractère spécial les noms des membres des familles nobles ayant droit, légalement, de porter leur titre, mais qui ne sont pas reconnus comme tels par la Société allemande pour la protection de la noblesse. Il s'agit des roturiers qui se sont fait adopter, généralement moyennant finance, par des possesseurs de blasons dédorés.

La révélation, par l'almanach de Gotha, qui fait autorité, de ces situations assez délicates ne fera pas plaisir à bien des gens et sera la source de conflits mondains assez piquants.

Transit

De Guy de Launay dans le *Matin* :

Avant le nouveau régime, lorsqu'on traversait simplement l'Allemagne pour aller dans un autre pays, sans descendre de son wagon, la voie était libre; aujourd'hui, il faut un visa de transit qu'on se procure, moyennant six francs, à l'ambassade germanique, mais les autorités de la frontière ont également qualité pour accorder ce visa. L'autre nuit, nous avons assisté à la scène suivante. A 3 heures du matin, et par 20° sous zéro, un commissaire allemand a fait descendre du train un monsieur qui se rendait à Bucarest et qui n'avait pas cette fameuse estampille. Comme il n'obtempérait pas assez vite, il lui dépêcha un gendarme pour le mettre à quai. Et voici le pauvre voyageur transi qui, pour un oubli, perdait une partie de son billet et risquait de gagner une double pneumonie. Il n'était pas en règle, soit! Mais dans le même wagon, le même commissaire accorda le visa à un citoyen américain... Certes, des mesures aussi vexatoires ne sont pas faites pour arranger les liens d'amitié qu'on cherche à nouer tous les jours. Gageons que, ce Roumain, lorsqu'il aura touché la mère patrie, fera une mauvaise publicité à une nation qui encourage de cette façon péremptoire les voyages et le tourisme.

Premier roman

Le prix du Premier roman a été décerné la semaine dernière. Il a été partagé entre M^{lle} Edith Thomas, auteur de *Mort de Marie*, et M. Raymond Oussillanne, auteur d'*Individu*.

Raymond Oussillanne est un pseudonyme, qui couvre le nom de M. Raymond Mauriac. C'est l'un des trois frères de M. François Mauriac, celui qui est avoué. Le voilà qui prend la plume à son tour. Le docteur Mauriac l'a déjà fait et a publié des essais : *Aux confins de la médecine*. Seul, l'abbé Mauriac n'a encore rien publié.

Le jury a paru vouloir feindre d'ignorer la véritable personnalité de son lauréat. Il a publié un communiqué où il était dit que M. Oussillanne est avoué dans une ville de province (il s'agit de Bordeaux) et qu'il touche d'assez près à M. François Mauriac (je crois bien, c'est son frère!). Tout cela pour expliquer que M. Mauriac s'était retiré, cette année, du jury dont il fait partie d'ordinaire.

Pourquoi cet air embarrassé? Le jury craignait-il d'être taxé de favoritisme, de népotisme par complaisance? Comme tout le monde sait qui est M. Oussillanne, cela ne change rien à l'affaire. Et comme, d'autre part, tous ceux qui ont lu son manuscrit disent que c'est un roman remarquable, le jury du Premier roman a bien fait de le couronner. Que l'auteur porte le nom glorieux de Mauriac n'ajoute rien à sa valeur, mais ne lui en enlève pas non plus.

Carnet de la science

Les oiseaux et les tremblements de terre

Un observateur, M. Skinner, a étudié le comportement des oiseaux au cours d'un tremblement de terre. Avant qu'aucune secousse n'ait été encore sensible pour l'homme, il a remarqué qu'une troupe de merles, perchée dans des arbres, paraissait mal à l'aise.

Au moment des premières secousses, les oiseaux quittèrent leur perchoir et s'élevèrent lentement en spirale jusqu'à une cinquantaine de mètres. Puis ils redescendirent et se perchèrent bruyamment dans les arbres.

Le tremblement de terre se poursuivant par des secousses de moindre importance, les merles reprirent peu à peu leur quiétude et leur comportement normal.

Formation de la croûte terrestre

M. de Launay a communiqué à l'Académie des sciences, à Paris, un intéressant travail de M. René Perrin qui, étudiant la formation de l'écorce terrestre, aboutit à cette conclusion que si cette écorce avait une épaisseur tant soit peu plus grande, le phénomène qui l'a formée eût utilisé à cet effet tout l'oxygène actuellement contenu dans l'atmosphère et que, par conséquent, la vie telle que nous l'observons aurait été impossible à la surface de notre planète. L'auteur conçoit ainsi la lune non comme un astre mort, mais comme un astre où, cette utilisation totale de l'oxygène ayant été réalisée, la vie n'a pas pu exister.

La tache blanche de Saturne

Une tache blanche apparue sur la planète Saturne intrigue les astronomes.

L'un d'eux suggère l'hypothèse qu'il s'agit d'un continent de glace flottant dans l'atmosphère de Saturne et soutenu en l'air par des courants ascendants provenant d'un vaste échauffement de la surface de la planète.

Quelle que soit la nature de cette tache, elle fournira aux astronomes un précieux repère pour effectuer une mesure de la vitesse de rotation de Saturne, variable — comme celle du soleil — avec la latitude.

AUTOMOBILISME

L'automobile en Italie

D'après les dernières statistiques publiées en Italie, la situation du marché de l'automobile et des motocycles est des plus satisfaisantes.

A la fin de 1932, on notait pour l'Italie 446,441 véhicules automobiles contre 100,049, en 1922. La moyenne actuelle est d'une voiture par 100 habitants. Dans les grands centres, cette moyenne atteint une voiture pour 29 habitants à Milan et Turin, 35 à Rome, 39 à Florence, 91 à Palerme, etc...

En dix ans, les voitures de tourisme ont passé de 39,355 en 1922 à 237,445 en 1932, dont 211,735 avaient été construites en Italie.

Les véhicules pour le transport des passagers passent de 1082 en 1922 à 9108 en 1932 pour les autobus, et de 23,263 à 81,243 pour les autocars.

Durant ces dix années, l'Italie a importé 32,784 véhicules et en a exporté 230,853. Les principaux clients de l'Italie sont : la Suisse (1222 véhicules), l'Allemagne (976), l'Espagne (568), la Belgique (512), le Brésil (333), la Pologne (330) et l'Argentine (313).

L'Italie importait 114,682 quintaux d'essence en 1922; aujourd'hui, elle en l'apporte 324,941. Enfin, la production nationale d'essence a passé de 6636 quintaux en 1926 à 156,873 en 1932.

LES SPORTS

Le football suisse

Pour le championnat suisse, en ligue nationale, Lausanne-Sports a battu, hier, dimanche, Nordstern, 8 à 2; Servette, Zurich, 2 à 0; Young-Boys, Chaux-de-Fonds, 3 à 2; Bienne, Bâle, 8 à 1; Young-Fellows, Lugano, 6 à 2; Locarno, Blue-Stars, 1 à 0, et Grasshoppers, Berne, 7 à 1.

Pour la coupe suisse de première ligue, Racing-Lausanne a battu Monthey, 3 à 2; Cantonal-Neuchâtel, Etoile-Chaux-de-Fonds; Granges, Soleure, 4 à 0; Aarau, Boujean, 5 à 0; Seebach, Juventus, 5 à 3, et Winterthur, Brühl, 4 à 1.

Les sports d'hiver

Hier, dimanche, s'est disputé, à Sainte-Croix, le concours de sauts organisé par le Ski-Club de la localité.

Voici les résultats : 1. Marcel Reymond, Sainte-Croix, 345,5 points, sauts de 50, 59, 59 m.; 2. Muhlbauer, Couvet, 308,5, sauts de 40, 48, 52 m.; 3. Morard, Sainte-Croix, 306,2; 4. Bühler, Sainte-Croix, 301,4; 5. Reymond.

Le plus long saut de la journée a été effectué par Marcel Reymond (61 mètres).

A l'occasion de la première course organisée par l'Association romande de bobsleigh, la piste de Grindelwald a été essayée en vue de l'organisation éventuelle des championnats suisses. Voici les résultats des courses d'hier, dimanche, temps des deux manches additionnés :

Coupe Bol : 1. Caux, équipe Kirschmann-Fluckiger-Accarisi-Baladini.

Coupe de la Riviera suisse : 1. Grindelwald I, équipe Aldous.

Meilleur parcours de la journée : Caux, 4 m. 30 secondes.

Un veto de Hitler

Le combat qui devait opposer, le 16 février, l'Allemand Max Schmeling à l'Américain King Levinsky, à Chicago, a dû être annulé.

En effet, par ordre du gouvernement de Hitler, il fut interdit au champion allemand de rencontrer Levinsky, car ce dernier est juif.

Apprenant la nouvelle, Levinsky, qui est un des cinq meilleurs « poids lourds » du monde, a déclaré qu'il voudrait bien, lui, rencontrer Hitler.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les magasins à succursales et les bazars

Le gouvernement lucernois a rejeté la demande de la Société Bata, commerce de chaussures, à Zurich, de continuer à exploiter la succursale de la Schwandenplatz, à Lucerne.

D'autre part, le gouvernement a interdit au grand bazar Léon Nordmann de poursuivre l'agrandissement de ses locaux.

FRIBOURG

La soirée des Rois a la Landwehr

Selon la tradition, la Landwehr a eu, samedi soir, 6 janvier, sa soirée-choucroute annuelle, au restaurant du Gothard. Près de cent landwehriens se pressaient autour de leur président M. Isidore Nordmann. On remarquait à la table d'honneur M. Marcel Vonderweid, directeur municipal, président du gouvernement; M. le syndic Pierre Aeby; M. François Gottrau, conseiller communal; M. le préfet Renevey; M. le député Lippacher; M. le chanoine Vonderweid, curé de ville; M. l'abbé Collomb; M. le professeur Lombriser, président de la Société fédérale de musique; M. Corboud, représentant de la Société de tir de la ville de Fribourg.

M. Nordmann, après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes de la Landwehr et avoir remercié M. Marcel Vonderweid et M. le syndic Aeby pour la bienveillance que les autorités fribourgeoises témoignent à sa société, donna lecture de son rapport annuel.

Sa première pensée alla à ceux des Landwehriens que Dieu rappela à Lui au cours de l'année écoulée. En leur souvenir, l'assemblée se leva et observa une minute de silence. Après avoir donné un aperçu de l'activité de la Landwehr au cours de l'année 1933, M. Nordmann constata que la situation financière était bonne et que tout laissait prévoir que, comme par le passé, les soucis d'argent ne viendraient pas entraver le développement de notre corps officiel de musique. Il mentionna divers mouvements dans le comité, la démission du vice-président. M. Sausser, qui passe au comité externe; la nomination à sa place de M. Dietrich, ainsi que celle de M. Berchtold à celle de premier secrétaire. Il passa ensuite aux promotions statutaires et décerna à M. Louis Gaimard, chef de la musique, le premier chevron d'ancienneté (dix ans de service); il en fut de même pour MM. Louis Birban, Silvio Riva et Louis Gauthier; MM. Alfred Amet, Jean-Georges Riva et Léon Dietrich ont obtenu le deuxième chevron (15 ans de service); M. Silvain Badoud a reçu le quatrième chevron (25 ans de service), et M. Ignace Delley s'est vu conférer le cinquième chevron (30 ans de service), MM. Barthélemy Thalmann, Albert Gremaud, Paul Durban, ayant accompli leur vingt-cinquième année de sociétariat, ont été nommés membres honoraires. A la suite de la décision de la dernière assemblée générale, M. Nordmann a proclamé Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et M. le préfet Renevey, membres honoraires de la Landwehr.

M. Nordmann aborda ensuite la question de la participation de la Landwehr comme musique de fête au Tir fédéral. Il demanda à tous les membres de se dévouer sans bornes pour montrer à nos Confédérés que Fribourg possède des corps de musique pouvant rivaliser avec n'importe quel concurrent.

M. Marcel Vonderweid, président du Conseil d'Etat, en sa double qualité de représentant du gouvernement et de directeur militaire, tint à féliciter la Landwehr du travail accompli durant l'année passée et à redire la bienveillance et l'intérêt soutenus que toutes les autorités et toute la population portent à la Landwehr. M. le syndic Aeby dit en termes d'une sobre mais combien prenante éloquence tout ce que représente pour lui sa chère Landwehr. Il adressa un appel vibrant au comité et au chef de la Landwehr. M. Gaimard, pour que, contrairement à une tendance qui se fait jour, la Landwehr continue à donner des œuvres classiques, dont la difficulté d'exécution est garante d'un développement musical constant.

M. le préfet Renevey remercia la Landwehr de l'avoir élevé à l'honorariat, et en termes émus, il retraça les diverses périodes de sa vie où il s'est voué activement à la Landwehr. Il souligna en termes vigoureux le rôle qu'une société telle que la Landwehr doit jouer dans notre vie publique et le devoir qu'elle a d'enseigner au peuple, par la musique, l'amour de notre patrie. M. l'abbé Collomb donna ensuite lecture d'une lettre par lui adressée à la Landwehr.

Puis M. le député Lippacher adressa quelques mots spirituels à l'assemblée.

Il appartenait au président de la Société fédérale de musique, M. le professeur Lombriser, de clore la partie oratoire de cette soirée en annonçant que la société dont il est le président depuis vingt-trois ans avait décidé de faire sa fête centrale de 1937 à Fribourg. Il releva que cette fête correspondrait au 125^{ème} anniversaire de la Société fédérale de musique et que c'est à l'estime dont jouit la Landwehr que Fribourg doit d'avoir été choisi au lieu de Soleure, ville où avait eu lieu en 1812 la fondation de la Société fédérale.

La partie officielle terminée, les Landwehriens se livrèrent à la plus vive gaieté et à la joie de passer entre eux quelques heures de détente sereine. Quoiqu'on a eu l'immense plaisir de passer une soirée au milieu des membres de la Landwehr comprend quel est l'attachement profond de chaque Landwehrien à nos institutions et à notre pays. Cet attachement se manifeste dans un esprit de discipline parfaite. Et lorsque, dans les jours de joie ou de tristesse, dans nos rues, sur nos places publiques ou dans les salles de concert, en notre ville aimée ou à l'étranger,

nous les voyons si graves et si imposants porter avec fierté leur uniforme bleu à épaulettes d'argent, nous ne songeons pas assez à leur abnégation et à leurs peines et nous nous contentons trop de les admirer.

R. G.

Réarmement du landsturm en 1934

Selon décision du Conseil fédéral du 2 septembre 1933, les militaires des classes du landsturm de 1887 à 1892 échangeront le fusil modèle 1889 et le mousqueton 1911 contre le fusil modèle 1911. Ce réarmement du landsturm doit être terminé à la fin de l'année 1934 au plus tard.

Dans le canton de Fribourg, ce réarmement se fera dans les chefs-lieux des districts, en même temps que l'inspection d'armes et d'habillement.

Tous les sous-officiers, appointés et soldats, incorporés au landsturm (exceptés ceux de la classe 1886), armés du fusil modèle 1889 (ancien fusil) ou du mousqueton modèle 1911, doivent se présenter, conformément aux affiches placardées au pilier public, au chef-lieu de leur district pour être réarmés.

Pour les districts de la Gruyère, Glâne, Veveyse et Sarine (sans la ville de Fribourg et les sections d'Avry, Grolley et Marly), le réarmement se fera aux jours et heures indiqués ci-après :

Bulle, halle de gymnastique, le 19 janvier, à 8 h. 30 : sections de Bulle et de Gruyère.

Bulle, halle de gymnastique, le 20 janvier, à 9 h. : sections d'Albeuve, Charmey, Hauteville, Marsens et Vaulruz.

Châtel-Saint-Denis, école, le 31 janvier, à 8 h. 15 : district de la Veveyse.

Romont, hôtel de ville, le 5 février, à 8 h. 30 : district de la Glâne.

Fribourg, Arsenal le 10 février, à 8 h. 30 : sections de Lentigny, Prez-vers-Noréaz, Posieux, Ependes, Praroman et Vuisternens-en-Oz.

Le réarmement des militaires des districts de la Singine, Broye, du Lac, de la ville de Fribourg et des sections d'Avry, Grolley et Marly fera l'objet d'une nouvelle publication.

Office du travail

Dans le courant de décembre, 1507 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 1315, dont 421 de célibataires et 894 de mariés; 1285 de Suisses et 30 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 38 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emploi : 192, se répartissant entre 107 patrons, desquels 102 habitent le canton. Placements effectués : 148, dont 47 dans l'agriculture.

Il y a eu un très grand chômage. On a enregistré plus de 1300 demandes de travail, chiffre jamais atteint jusqu'à ce jour, alors que le nombre d'offres d'emplois a rarement été aussi bas.

L'office cantonal se recommande aussi pour qu'on lui annonce le plus possible les emplois vacants, ne serait-ce que pour quelques journées ou même pour des travaux de quelques heures seulement (téléphone 2.62).

351 ordres sont parvenus à l'office du travail pour femmes. Demandes de places : 193, dont 186 suisses et 7 d'étrangères.

Offres de places : 158, dont 131 du canton. Placements : 88 de stables et 12 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée. Total : 100.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 5 janvier :

Œufs, la douzaine, 2 fr. 40-2 fr. 60. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 70 c.-1 fr. 40. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-30 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 15-25 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 1 fr. 10. Cresson, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 90 c.-1 fr. 60. Poires (div. sortes), les 5 litres, 1-1 fr. 60. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 50 c. Châtaignes, le kilo, 70-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

L'ÉCHO ILLUSTRÉ

6 janvier

Actualités : Mittelholzer dans les glaces. — La zone et la frontière genevoise. — La présentation des vœux au Saint-Père. — A l'exemple des Mages, article de fond. — Une industrie : La fabrication des poêles à gaz de pétrole. — Documentation illustrée sur les débuts de l'impression musicale. — L'humour, les romans et les pages de la femme.

FIDES
UNION FIDUCIAIRE
LAUSANNE
Pl. St-François, 12 bis 865
Expertises — Revisions — Bilans Impôts.

Quête des soupes scolaires

La Commission des écoles de la ville de Fribourg nous écrit :

Nous avons le plaisir d'informer le public de la ville de Fribourg que la quête en faveur des soupes scolaires a produit la somme de 2792 fr. 30.

Nous remercions bien sincèrement les personnes qui, par leur contribution soutiennent cette œuvre destinée à procurer aux écoliers pauvres de nos classes de bons repas pendant la rude saison.

C'est bien vivement aussi que nous adressons l'expression de notre reconnaissance aux institutrices quêteuses qui ont sacrifié si gracieusement leurs heures de loisirs.

Les conservateurs de la Roche

Un cercle conservateur s'est fondé à La Roche le 28 décembre.

Mères chrétiennes de Saint-Pierre

La réunion mensuelle des mères de famille de la paroisse de Saint-Pierre aura lieu demain mardi, à 2 heures 1/2, à la salle paroissiale. Elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. L'instruction sera faite par le R. Père Lavaud dominicain.

Football

Hier dimanche, à Fribourg, a eu lieu le premier match de la coupe challenge de première ligne entre Fribourg I et Etoile-Carouge I. Bien que la veille ils aient eu leur soirée annuelle les Fribourgeois se montrèrent pleins d'entrain et de courage. Ils conduisirent d'abord les opérations à leur guise, mais, par la suite, leurs adversaires, avec une vigueur quelconque peu excessive, manifestèrent leur volonté de gagner le match par tous les moyens. Ils y réussirent à la dernière minute et remportèrent la victoire par 3 buts à 2.

Malgré le froid, le public s'échauffa, à la suite des fautes d'un arbitre qui ne sut à aucun moment imposer son autorité.

Au stade de la Mottaz, La Tour-de-Peilz I a battu Central I par 4 buts à 2, tandis que Central II faisait match nul avec Sport Boys I de Berne, par 4 buts à 4.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local. Maison de justice.

Société de gymnastique féminine « Freiburgia ». — Lundi, 8 janvier, à 8 h. 1/2, leçon à la halle des Grand-places.

CALENDRIER

Mardi, 9 janvier

Saint JULIEN, martyr, et sainte BASILISSE

Saint Julien souffrit le martyre à Antioche, sous Dioclétien et Maximien. Sainte Basile, son épouse, après avoir vécu dans la virginité avec son époux, termina sa vie en paix.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

20 décembre. — Poffet Marcel, fils d'Henri, ouvrier de brasserie, de Wünnwil, et de Amélie née Riedo, rue des Forgerons, 182.

21 décembre. — Felchin Roland, fils de Martin, tailleur, de Steinen (Schwytz), et de Myriam née Gilliland, rue Grimoux, 12.

Bouquet Robert, fils de Jean, manœuvre, de Bösingen, et de Pauline née Schaller, rue des Forgerons, 188.

23 décembre. — Broillet Madeleine, fille de François, armurier, de Belfaux, et de Maria née Stauffer, Planche supérieure, 276.

Rosly Suzanne, fille d'Alfred, houcher charcutier, de Pfaffnau (Lucerne), et de Rose née Brohy, Planche supérieure, 206.

24 décembre. — Marchon Cécile, fille de Linus, de Vuisternens en Ogoz, et de Léontine, née Guisolan, domiciliés à Onnens.

26 décembre. — Thomet Gertrude, fille d'Arthur, employé de chemin de fer, d'Avry sur Matran, La Roche et Pont-la-ville, et de Caroline née Pellet, avenue du Guinzel, 32.

Schaller Félix, fils de Linus, journalier, de Bösingen, et d'Ida née Schmutz, domiciliés à Laupen.

27 décembre. — Fasel Charles, fils de Max, boucher, de Fribourg, et d'Emilie née Dorthé, rue de la Préfecture, 214.

28 décembre. — Spielmann Madeleine, fille de Paul, ébéniste, de Fribourg, et de Marie Rose née Reveyey, rue de la Sarine, 120.

Ruffieux Myriam, fille de Gustave, opérateur de cinéma, de Saint-Sylvestre, et d'Emma née Ciliotta, domiciliés à Broc.

Chenaux Denise, fille d'Henri, agriculteur, et de Suzanne, née Sautaux, de et à Ecuvillens.

30 décembre. — Clément René, fils de Laurent, ouvrier de fabrique, d'Epandes, et de Melchilde née Messer, Stalden, 17.

Biffare Simone, fille de Martin, ouvrier à l'Edilité, de Pont-en-Ogoz et Fribourg, et d'Irma née Ropraz, rue d'Or, 110.

Perriard Jean Paul, fils de Lucien, facteur, et de Blandine née Berset, de et à Rue.

Cattilaz Marie Madeleine, fille d'André, agriculteur, de Cugy, et de Germaine née Brähny, domiciliés à Villeneuve.

Clerc Gilbert, fils de Pierre, journalier de Villars-sur-Glâne et Corpataux, et de Lina née Meuwly, domiciliés à Villars sur Glâne.

Clerc Othmar, fils de Valentin, cordonnier, de Villars sur Glâne et Corpataux, et de Marie née Christan, Neuveville, 76.

Baudet Olga, fille de Joseph, agriculteur, de Barberêche, et de Marie née Bulliard, Porte de Berne, 271.

31 décembre. — Zumwald Marguerite, fille de Jean, journalier, et d'Eugénie née Curty, de et à Guin.

Ducrest Noël, fils de Marcel, instituteur, de Pont-Besencens et Fiaugères, et de Jeanne née Stempfel, domiciliés à Auboranges.

Sengstag Marceline, fille de Léopold, confiseur de Gadmen (Berne), et de Germaine née Schenk, domiciliés au Lac-Noir.

Décès

22 décembre. — Martin Michel, fils de Max employé de bureau, de nationalité française, domicilié à Dragnignan (Var), né en 1931.

23 décembre. — Dessiez Lucien, fils de Louis, de Begnins (Vaud), né en 1907, célibataire.

26 décembre. — Cotting Linu, née Horner, en 1891, de Saint-Ours et Tinterin, épouse d'Ignace, domiciliés à Tavel.

Buntschu Albert, fils de Louis, né en 1933, de Planfayon, Varis, 21.

28 décembre. — Eltschinger Jean-Joseph, charpentier, de Dirlaret, né en 1873, célibataire, Petit Montreux.

29 décembre. — Rotzeller Charles, fils de Charles, de Fribourg et Saint-Sylvestre, né en 1933, rue des Forgerons, 201.

30 décembre. — Schacher Germaine, née Rose en 1907, épouse de Pierre, de Granges-Paccot, rue Grimoux, 10.

Bossey Christine, née Bertschy, en 1862, épouse de Julien, d'Avry-sur-Matran et Genève, Stadtberg.

Nussbaumer Emma, née Mussiller, en 1855 épouse de Charles, de Rheinfelden (Argovie), avenue de Péroles, 16.

31 décembre. — Dietrich Jean-Joseph, canonnier, d'Escholzmatt (Lucerne), né en 1864, époux de Maria née Blanchard, Place du Petit Saint Jean, 67.

Mariages, en décembre : 12. Naissances, 59. Décès, 29.

Ski-Club Fribourg

Le Ski-Club Fribourg a fait une course de fond de 15 km. à Saint-Imier. Cinquante skieurs du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Brassus, de Bienne et de Fribourg y ont pris part.

Voici les résultats : pour le fond, seniors : 1. Georges Macheret, Fribourg, 1 h. 10 m. 54 sec. ; 2. André Catin, Saint-Imier, 1 h. 11 m. 42 secondes.

Résultats des autres Fribourgeois : 9. Max Villiger, 1 h. 15 m. 34 sec. ; 10. Cyrille Mauroux, 1 h. 16 m. 43 sec. ; 12. Charles Vaugne, 1 h. 21 m. 32 sec. ; 16. Oscar Hugli ; 23. Fritz Witwer ; 24. Fernand Bays ; 25. Charly Vontanthen.

Classe des vétérans : 1. Béda Hefti, Fribourg 1 h. 21 m. 52 sec. ; 2. André Frey, Saint-Imier 1 h. 25 m.

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire du numéro de janvier 1934 de la Revue de l'Efficiencé (en vente partout) : Pour une année qui paye ; On a besoin d'un Socrate (Herbert N. Casson) ; Mise en vente d'indésirables ; Vendre aux femmes ; Une suggestion pour les représentants ; L'opinion d'un sportif ; Herbert Chapman ; Vos dépenses de force motrice ; Le pourcentage d'erreurs ; Terminez une besogne ; Les bons étalages ; Trois sortes de clients ; « Faites-en des amis » ; Un précurseur ; Hippolyte Fontaine, réalisateur de la dynamo ; Toute camelote est chère ; Suggestions pour les représentants ; Trop d'attente vigilante ; Supprimer les préjugés ; Inertie ; faillite ; La pauvreté des grandes maisons ; Un mauvais prétexte ; « Je n'ai pas le temps » ; « Il sauva l'entreprise de son père » ; Les magasins à prix uniques en Belgique ; La loterie du savoir ; Conseils aux chômeurs ; L'excès en tout... ; Les trois devoirs ; Au gouvernement de votre entreprise : Une journée à toute vitesse ; La publicité efficace ; Le rôle de l'imprimeur ; L'effet des étalages ; La bonne amorce ; L'emploi des nouveautés ; De-ci, de-là, etc.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spitzer.

RADIO

Lundi, 8 janvier

Radio Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit Orchestre Radio Lausanne. 16 h. (de Bâle), concert. 18 h., cinquième leçon sur l'industrie et l'artisanat. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants. 18 h. 55, leçon d'italien. 19 h. 20, L'homme nerveux, causerie par M. le docteur Bersot. 19 h. 45, duos d'accordéon, par M. et Mme Henchoz. 20 h. 10 (de Lausanne), L'Abbaye de Genèpe, sketch vaudois. 21 h., concert de mandolinistes. 21 h. 40, récital de chant par Mlle Marie-Louise Rochat. 22 h., dernières nouvelles.

Radio Suisse allemande

12 h. 40, concert de gramophone. 17 h., une heure populaire par des accordéonistes et des yodeliers. 19 h. 50, concert symphonique de la Société de la Fonhalle, à Zurich. 21 h. 40, une demi-heure avec Strauss, par l'Orchestre Radio Suisse allemande.

Radio Suisse italienne

19 h. 35, les plus belles romances italiennes (disques). 20 h., sonates pour saxophone et piano.

Stations étrangères

Munich, 21 h. 25, musique variée. Hambourg, 21 h., concert d'orchestre. Breslau, 20 h. 30, une heure variée. Londres (Daventry), 13 h. 45, concert d'orchestre. 17 h., récital de sonates pour piano et piano. Londres régional, 21 h., concert de musique anglaise. Vienne, 19 h. 25, soirée variée. 20 h. 55, chants et airs, chantés par Rosette Anday. 22 h., concert du soir. Radio Paris, 21 h., Les dragons de Villars, opéra comique de Maillart. Paris P. T. T., 21 h. 30, concert. Radio Luxembourg, 20 h. 45, concert de musique italienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

12 h. à 12 h. 28, Bâle, disques. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, disques et radio concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Bâle, disques. 22 h. 10 à 24 h., Vienne, concert par l'Orchestre de la station.

Mardi, 9 janvier

Radio Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone concert. 16 h., concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., pour Madame. 18 h. 30 (de Neuchâtel), Que fait-on dans les laboratoires de recherches industrielles ? par M. Schmid, professeur. 19 h. 20 (de Neuchâtel), Ecrivains neuchâtelois contemporains, par M. Pierre Court. 19 h. 45, œuvres pour deux violons et piano. 20 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande.

Radio Suisse allemande

12 h., concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert. 19 h. 50, musique populaire de Brahms. 21 h. 10, une heure populaire. 21 h. 45, trente minutes populaires.

Radio Suisse italienne

12 h. 5, concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 35, chansonnettes napolitaines (disques). 20 h. 35, retransmission de Genève.

Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 20 h. 15, Oratorium Christus de Draesecke. Leipzig, 21 h., concert par l'Orchestre de la station. Stuttgart, 20 h. 10, une heure variée. Londres (Daventry), 16 h., concert d'orchestre. 22 h. 20, concert par l'Orchestre de la B. B. C. Londres régional, 21 h., concert par fanfare militaire. Vienne, 19 h., concert militaire par la fanfare d'un régiment. 22 h. 25, concert du soir. Radio-Paris, 21 h., théâtre. 22 h. 15, tirage de la Loterie nationale. Radio-Luxembourg, 20 h. 45, concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, concert. 15 h. à 15 h. 58, Zurich, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 22 h. 45 à 1 h., Francfort, concert varié et œuvres de Brahms.

LE MUSÉE DE GALUPIN par JEAN DRAULT

Des cris lointains se faisaient entendre. Le poirier cassé en deux couvrait de ses branches l'excavation bouchée de nouveau par l'éboulement.

La corde attachée à son tronc brisé était là, à portée de la main. M. Galupin l'amena à lui à l'aide d'un bateau, tout en restant au bord du trou. Puis, tous trois tirèrent sur cette corde avec l'énergie du désespoir. La terre du fond du trou eut des frémissements comme s'il s'agissait d'un second phénomène sismique. Les trois sauveteurs semblaient trois pêcheurs arrachant du sein de l'océan quelque énorme marsouin pris à l'hameçon. Et le marsouin apparut, sous forme d'une masse terreuse un peu informe, mais qui hurlait : Victoire ! Victoire !

— Il est devenu fou, sous la commotion ! émit M. Galupin.

— Ou alors, c'est qu'il n'est pas difficile !... ajouta Rocade. Manquer d'être enterré vivant et être content de ça !

— Il est peut-être content d'être tiré de là !... dit la positive Ernestine. Seulement, ça ne me rend pas mon poirier !

Le professeur Pétaerden fut hissé jusqu'au bord du trou. On s'aperçut alors qu'il serrait contre lui une sorte de vase allongé et boueux. Il le remit à M. Galupin, utilisa ses index libres pour lécher, raser sa figure de la terre humide qui formait dessus des plaques épaisses, à faire croire qu'il avait contracté quelque infernale maladie de peau et il expliqua : — Je venais de déterrer cette urne gallo-

romaine quand a eu lieu l'éboulement, mais je n'ai pas lâché cette trouvaille kolossale !

— Je vais vous chercher une serviette, monsieur, dit obligeamment Ernestine.

— Pourquoi faire ?

— Pour vous essuyer la face. Mais où est votre chapeau ?

— Il être resté là-dessous !... Merci pour la serviette... J'aurais besoin aussi d'une brosse.

— Attendez que ça ait séché sur vos habits ! fit Galupin.

Il secouait l'urne boueuse. On entendit un tintement métallique.

— Mais ça grelotte, là dedans !... s'écria Rocade. Le paléontologue danois qui s'intéressait aussi au gallo-romain reprit l'urne et la retourna. Quelques pièces d'un gris verdâtre tombèrent à terre.

M. Galupin et son adjoint se mirent instantanément à quatre pattes pour les ramasser. Il les examinèrent les frottèrent, essayèrent de déterminer l'image en relief usé qui était gravée sur chacune d'elles. Ils n'y parvinrent point. Aucune de ces médailles ou jetons n'était d'un rond régulier. M. Pétaerden qui étudiait l'une d'elles expliqua qu'elles étaient usées, tant elles étaient anciennes.

— Elles ne doivent pas être en or ! déplora M. Galupin.

— Elles sont en bronze, et ça vaut mieux ! assura le professeur.

Ernestine qui arrivait avec une serviette et un cuvette plein d'eau dans laquelle un savon avait fait de beaux éclats :

— Ah ! l'aimerais mieux de l'or, moi !... Il y a des laboratoires, on voit ça dans les journaux qui cassent avec le soc de leur charrie, un vieux pot où il y a des pièces d'or, mais ça n'est pas notre chance !... On ne trouve que des cochonneries, ici !...

La destruction de son poirier le rendait hostile à l'archéologie. Le savant se débarbouilla et se lava les mains, puis, examinant les pièces, déclara :

— Ce doit être des monnaies d'Antonin le Pieux.

— Vous êtes sûr que ça n'est pas Napoléon III qu'on voit sur ce sou-là ? demanda Rocade, exhibant un petit jeton verdâtre.

— Non ! Ça !... C'est Adrien, l'empereur Adrien.

Des gens étaient entrés dans le jardin. M. Galupin alla à eux et affirma :

— Vous avez entendu le bruit de l'éboulement ? Eh ! Bien ! C'est encore une découverte ! Des pièces du temps d'Antonin le Pieux et de l'Empereur Adrien.

De cette foule émue et respectueuse qui s'était agglomérée peu à peu, le serrurier Troufadou sortit, un journal à la main.

— Hé ! Bé ! monsieur Galupeing ! fit-il. Voici du nouveau. Il est question, pour les similaires, d'un certain Agénor Flipot ! Vous connaissez ?

— Pas une miette !...

Troufadou montrait à son maître, dans le journal, l'article sur la crise ministérielle dans lequel on supputait les chances des candidats ministres. M. Galupin n'y attacha qu'une mince importance. Le pessimisme d'Ernestine l'avait gagné. Troufadou crut le rempli d'allégresse en lui faisant remarquer que le savant qui « poussait l'affaire » s'appelait Pétaerden, et que le ministère qui allait lui faire réussir se dénommait Erich Gouffridzen et qu'ainsi, les noms en d'zen lui portaient chance. Mais M. Galupin lui objecta :

— Je sais bien !... Mais je suis un peu fatigué de toute cette histoire de briques à dessins cabaloustiques. Surtout qu'on va m'accuser de les avoir fabriquées, ce qui est ahurissant. L'urne à pièces de bronze ne me dit rien du tout. Le béd-

fiace net de cette opération est, jusqu'à présent, pour moi, un poirier cassé en deux, ce qui met ma conjointe à cran, et mon jardin devient comme qui dirait ensorcelé. Il sera bientôt une vraie fondrière. Ça m'est désagréable !

Après le départ de M. Pétaerden qui emporta l'urne, en oubliant même de faire broser ses habits, tant sa joie délirante lui faisait mépriser les banalités d'une tenue correcte, Troufadou fit remarquer à Rocade, en confidence, combien M. Galupin était devenu sombre.

— Ça reviendra ! lui assura Rocade. Il regrette son poirier qui, quoique jeune, commençait à bien produire, mais c'est un homme qui n'est jamais longtemps triste. Vous verrez, à l'apéritif !

Pour une fois Rocade se trompait. M. Galupin vint à l'apéritif, mais il s'y montra lugubre. Il était amer et funèbre comme les gens qui ont perdu la foi. Comme on le félicitait sur la découverte de l'urne aux pièces de bronze, il répondit, d'un ton désenchanté :

— Oh ! vous savez, je n'ai plus confiance ! Une explosion de protestations accueillit cette phrase défaitiste.

— Oh ! fit Lafolade, le garagiste, vous étiez si allant, il n'y a pas deux heures !

— Tout se dessinait si bien ! clama un autre conseiller.

Et Gastebidou diagnostica : — C'est un accès de neurasthénie de notre maître bien aimé. J'ai justement reçu une spécialité nouvelle à quinze francs le flacon qui vous ferait passer ça comme avé la main, mon bon Galupeing : La Ravigotose. Ça se prend en petits globules qu'on fait dissoudre dans sa soupe, son café au lait ou son apéritif.

(A suivre.)

BRULEUR PERFECTIONNÉ OLEO CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT OLEO Cuénod

†

Monsieur Laurent Schorro, à Fribourg; M. et M^{me} Schorro-Clément et leurs enfants, à Marly; M. et M^{me} Schorro-Schaller et leurs enfants, à Fribourg; M^{me} veuve Schorro-Zosso et ses enfants, à Lausanne; M. et M^{me} Schorro-Stucky, à Fribourg; M. et M^{me} Jaquier-Schorro et leurs enfants, à Fribourg; M. et M^{me} Roulin Schorro et leur enfant, à Fribourg; M^{me} veuve Cécile Minguely et ses enfants, à Lausanne; les familles Schorro et Berset, à Fribourg; Mannens, Courtion et Gormérod, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pauline SCHORRO
née Minguely

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection le 6 janvier, dans sa 71^{me} année, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, mardi, 9 janvier, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire: Remparts, 12, à 8 h. 10.

Le présent avis tient lieu de faire part.

†

Monsieur Louis Ballaman, à Vallon; Madame et Monsieur Edmond Bonfils et leurs enfants, à Gletterens; Madame et Monsieur Roger Dubey et leur fille, à Gletterens; Révérende Sœur Marie Diomira, au couvent de Montorge, à Fribourg; Messieurs Joseph et Fernand Ballaman, à Vallon; Mademoiselle Cécile Ballaman, à Vallon; les familles Dubey et Guinard, à Gletterens, Nyon et Domdidier; les familles Ballaman et Baudois, à Vallon; Bersier, à Cugy, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Augusta BALLAMAN
tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle sœur et tante, enlevée à leur affection dans sa 56^{me} année, après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu demain, mardi, 9 janvier, à 10 heures, à l'église de Carignan.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

La famille Käser, à Misery, fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie SIMONET

sa dévouée employée pendant vingt-cinq ans décédée à l'âge de 69 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Courtion, mardi, 9 janvier, à 9 h. 1/2.

La famille Käser, à Misery remercie sincèrement la société de chant de Courtion, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de la délicieuse comédie musicale

CAPRICE DE PRINCESSE
avec Marie Bell — Albert Préjean
et Armand Bernard

Dès demain jusqu'à jeudi (inclus.)
HANS ALBERS
dans son dernier grand succès

HEUT KOMMT'S DRAUF AN !!
(DAS GOLDENE SAXOPHON)
100 % allemand
Téléph. 1300

Société Anonyme LINO-TAPIS-MEUBLES,
avenue des Alpes, 26

Le poste

d'administrateur-gérant

à la suite d'une promotion officielle très honorable du titulaire, est mis au concours d'ici au 12 janvier.

Les offres avec références sont à adresser au président du conseil d'administration. M. Ernest Müller-Chiffelle, à Fribourg. 10080

POMPES FUNEBRES



**Groix, cierges
Kubans
FLEURS
NATURELLES**

Dépôts à
Bulle M. Pasquier
Romont M. Comte
Châtel M. Millasson

MURITH
26, rue de Romont
FRIBOURG
Tél. 1.45

CINEMA ROYAL

Tous les jours :
soirée à 20 h. 30
jusqu'au jeudi 11 janvier inclus.

TEL. 714

Docteur GARNIER
maladies nerveuses
ABSENT
reprendra ses consult. dès mercredi
le 17 janvier (Fribourg, Pérolles, 20)

H. LIPPACHER

chirurgien-dentiste
a repris
ses consultations.

ON DEMANDE
une

jeune fille

de toute confiance, pour travaux de ménage et év. aider au café. Bonnes références exigées.
S'adresser à l'hôtel de la Croix Blanche, Domdidier. 10074

Pension

avec chambre meublée ou sans chambre. 40004
Avenue de Pérolles, 19.
1^{er} étage.

Ecole de coiffure

M. Robert, prof. diplômé
Maupas 8 bis Lausanne
Enseignement rapide et sérieux. Ondulation, coupe, mise en plis, Permalente, etc. 5229 1

JEUNE FILLE

bonne à tout faire, sachant faire la cuisine, est demandée.
S'adresser au Magasin d'Élégance No 37, rue de Lausanne, Fribourg.

Perdu

chien loup jaune et brun. Le réclamer chez M. Louis Weber, Domdidier.

Mesdames

profitez

Savon Marseille extra pur garanti exempt de toute fraude, liquidé à 18 fr. la caisse de 100 morceaux de 400 gr — S'adresser à M. Auderset, Daillettes, 125, Fribourg. 40018

Sous-agents

sont recherchés pour vente à l'artisanat et usines, etc. d'outillage industriel et articles techniques. A la commission. Ecr. offres avec références s. chiffres O 15070 L, à Publicitas, Fribourg.

Garçon

de 21 ans, robuste, travailleur, cherche place dans exploitation agricole où il pourrait apprendre tous les travaux d'écurie et des champs, ainsi que la langue française. A déjà travaillé à la campagne et parle un peu le français. Entrée tout de suite — Offres à Jos. Fuchs, maison d'école, Schwarzenberg (Luc.).

A vendre, pour cause de double emploi,

1 toupie

Lasseur arbre de 30 cm. avec renvoi, courroies et accessoires. Roulement sur billes. 10073
S'adresser à J. Déglise-Pochon, fabricant, PAYERNE.

Belle occasion

Roadster spider (4 pl.) Ford V 8-18 fin 1932. Etat neuf, à céder: Fr. 3500.—, 2091 L
Edgar Rosster, Lonay (Vaud). Téléph. 72.782.

5 et 3 pièces

avec tout confort à louer tout de suite, Boulevard de Pérolles, 57. Fr. 12 et 1800 Entrée à convenir. Voir concierge, même adresse.



faites
votre
cure de
pur
Maryland
...et vous
verrez que
seule, dans les tabacs foncés,
la Maryland 100 % est sans
reproche, "incriticable". Fumez-
la pendant trois jours et
vous adopterez
définitivement
la



Stella

la Maryland "incriticable" de LAURENS

PEINTURERIE - PRESSING

Criblet, 1
NETTOYAGE

Tél. 15.75
REPASSAGE

Travail soigné Livraisons rapides
Repassage de complet, Fr. 2.— Détachage 50 ct. en plus
Teintures — Décatissages — Stoppages — Plissages 230-2
Jours à la machine

SERVICE A DOMICILE

A. Delavay

On cherche un représentant général ou quelques représentants régionaux pour le canton de Fribourg, pour la vente d'un article breveté suisse sans concurrence. — Beau gain assuré pour représentants capables et présentant bien. Ne sont priés de s'annoncer que des postulants bien routinés, sous chiffres Rc 1058 Y, à Publicitas, Berne.

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le mardi 9 janvier, à 14 heures, au domicile de Favre Amédée, fermier, à Granges sur-Marly: 2 vaches, 1 jument, 1 faucheuse, 2 chars, 1 batteuse, 11.000 pieds de foin et 4500 pieds de regain 10068

Vente aux enchères de bétail

Mercredi 10 janvier 1934, dès 1 h. 1/2, le soussigné exposera en vente devant son domicile, à Chénens:

6 vaches dont 5 fraîches vêlées, fortes lactières, 2 génisses dont une portante, 1 taurillon d'un an, 2 vachettes, 1 brebis portante, 1 char à pont, ainsi qu'une certaine quantité de foin. Paiement au comptant. 16028

L'exposant: Ernest Nicolet.

La Phosarine Pestalozzi

Le meilleur aliment des enfants
Le déjeuner fortifiant des adultes
Facilite la dentition et la formation des os
La gr. bt 225 Fr. pharm. drog. épici.



Dans chaque ménage
SUISSE une machine
à coudre SUISSE.
Représentants sérieux
demandés.

E. Wassmer S. A.
Fribourg.

A VENDRE

un char à pont, neuf, à 2 chevaux, 1 traîneau à 2 bancs, ainsi qu'un bouillieur. 40001
S'adresser à Bramas Alphonse, Rosé.

A vendre

chien loup d'une année, excellent gardien, facile à dresser. Prix à convenir
François COLLIARD, SEIRY.
10079

R. Martin
médecin-dentiste
DE R TOUR

Sommelière
cherche place

S'adresser à Augusta Progin, Misery. 10042

Monsieur cherche CHAMBRE

non meublée, auprès d'une famille. Si possible dans quartier de Pérolles. Offres écrites sous chiffres P 10072 F, à Publicitas, Fribourg.

ON CHERCHE A LOUER

en ville, pour le 25 mars, un appartement de 2 ou 3 chambres. S'adresser par écrit avec prix sous chiffres P 10076 F, à Publicitas, Fribourg.

Plusieurs jeunes hommes de Zurich cherchent places comme

volontaires
ou
demi-volontaires

ou contre échange, dans la Suisse française. Entrée après Pâques. Ruth. Jugendsekretariat, Weberstr., 11, Zurich.

A LOUER

tout de suite ou à convenir, pour bureau
4 grandes pièces
au centre de la ville, au soleil Chauffage par con-
ciergerie 15962
S'adresser à M. Gull-
taume Weck, 18, rue de
Romont, Fribourg.

Dr Méd.
Ed. Perusset
médecin-dentiste
PAYERNE
de retour

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, au plus offrant, mardi 9 janvier, 1934, à 14 heures, au domicile de Staub Otto, Daillettes, près Fribourg: 1 armoire à glace, 1 divan, 1 commode, 1 pendule, 1 auto Citroën et 1 vélo. 10069
L'auto Citroën ne sera pas adjugée au dessous de 693 fr. valeur d'un gag.

Banque Commerciale de B. le

GENÈVE BALE ZURICH

Nous bonifions à partir du
1^{er} Janvier 1934

sur

Livrets de Dépôt 1^{ère} catégorie 3 %

Livrets de Dépôt 2^{me} catégorie 3 1/2 %

La Direction.

Chez KNOFF

des articles de ménage à des prix avantageux

Louches à soupe bon métal chromé 9 x 34 cm. 1.85	Beaux vases à fleurs faïence décorée haut. 16 cm. —45 19 cm. —75	Plats à gâteaux verre ondulé 28 cm. —95	Saladiers nouveaux verre pressé bord découpé, 23 cm. —95	Assiettes à dessert porcelaine, décors à fleurs, bord or —35	Assiettes faïence décorée à viande —30 à dessert —20			
Service à mocca porcelaine, décorée pour 6 personnes 3.50	Service à gâteau argenté —75	Supports pour fer à repasser plaque amiante 1.25	Paillassons japonais rayures rouges 33 x 57 cm. —60	Paillassons coco rayures couleur 35 x 60 cm. —75	Seaux à charbon verni noir, forme conique, hauteur 43 cm. 1.95			
Paniers à services bois, 2 parties —40	Buffet à œufs pour 24 pièces —95 pour 16 pièces —50	Rapes à raves bois dur —30 et —50	Service à crème beau verre pressé, 1 compotier 21 cm. et 6 assiettes 14 cm. —95	Dessous de chope à bière porcelaine 13 cm. —20	Tasses à thé porcelaine japonaise fine, décors nouveaux avec sous-tasse —45			
Moules à gâteaux , forme Plum cake en tôle, noire 20 x 10 1/2 cm. 1.25 25 x 10 1/2 cm. 1.35 30 x 11 1/2 cm. 1.45	Devants de porte brosse extra bord rouge, 33 x 53 cm. 1.95 bord rouge, bleu, brun, 35 x 60 cm. 2.75	Cruches à lit en caoutchouc 2 ^{me} choix, bonne grandeur 1.75	Porte-linges façon noyer hauteur 72 cm. largeur 55 cm. 2.50	Plats à gâteau faïence décorée, bordure osier 2 anses 32 cm. 1.95	Moules à biscuits forme poisson, fer blanc, 27 cm —65	Fouets à crème patentés —45	Ramassoires tôle noire —45	Disques de gramophone 25 cm. de diamètre grande variation de danses, chant & orchestre 85.-
Aluminium qualité suisse			Saladiers porcelaine , décorés fleurs et fruits 21 cm. —95 23 cm. 1.25 25 cm. 1.50					
Pot aluminium bonne forme, cont. 1 l. —95	Casserole suisse aluminium 22 cm. 2.75 24 cm. 2.95	Grande marmite aluminium 22 cm. 3.45 qualité forte	Grande marmite aluminium 22 cm. 4.50 avec cercle, anses isolées	Cuvette aluminium, 18 cm., bordée forme haute —65	Casserole lyonnaise aluminium, qualité d'usage, 28 cm. 1.95			
Louches à soupe bordées, aluminium 9 x 32 cm. —45	Passoire à bouillon aluminium avec manche —50	Cruche à lit aluminium cont. 1 lt. —95	Casserole à lait aluminium bordée avec bec, 20 cm. 1.25	Plat à œufs aluminium, bordé 20 cm. —85	Caldor aluminium 18/24 cm. 1.95 22/28 cm. 2.95			
Bouilloires à sifflet aluminium 1 1/2 lt. 1.95	Boîtes à épices bronzées ou avec dessins avec couvercle, 15 x 12 cm. —85 et —50	Vases de nuit émail forme droite ou bombée 20 cm. 1.— 22 cm. 1.35 24 cm. 1.60	Corbeilles à papier à baguettes osier, bordées hauteur 33/30 cm. —95	Grand panier à pain verni, décor fruits ou fleurs 29 1/2 x 22 1/2 cm. —95	Moules à charnière 24 cm. fond tôle noire —95			
	Corbeilles à linge bord tressé 59 cm. 2.—	Corbeilles à linge bordée 62 cm. 2.90	Corbeilles à linge non bordées 52 cm. 1.50					

Grands Magasins FRIBOURG

KNOFF

RAOUL PLUS, S. J.
La Direction
d'après les Maîtres spirituels
Indispensable aux prêtres comme aux fidèles
Prix : Fr. 1.50
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Aimeriez-vous avoir un bon
Cognac Rhum Kirsch Pruneaux
Santiane Genièvre Marc Lie
de qualité ?
Maison Jos Baserba Fribourg

Apprenti - serrurier
est demandé
pour tout de suite ou
date à convenir. Produire
certificats d'école. — Se
présenter personnellement
chez F. Gougin, serrurier
constructeur, avenue de
Beauregard, 10, Fribourg.

Postiches
soit perruques, nattes
chignons, etc.
Adressez vous en toute
confiance au
SPECIALISTE
Louis MOEN
poste-heur
Fribourg, 58, rue des
Alpes à côté de l'Angle
Noir. 121-1

Vente juridique
d'Immeubles
L'office des faillites du Lac procédera, mer-
credi 10 janvier 1934, à 2 heures de
l'après-midi, sur place, à la vente des immeu-
bles de Frédéric Reidy, agriculteur à La
Sonnaz (Pensier), comprenant : 1 maison
d'habitation, 1 grange, 1 écurie, 1 remise, et des
assots, ainsi que 3 poses de terre, 12 poses de
forêts.
Ces immeubles, taxés Fr. 20,000.—, seront
adjudgés à tout prix. 10050
LE PRÉPOSÉ.

Pommes du Valais
Canada et Franc-roseau,
1er choix, à Fr. —.60 le
kg. — Pommes citron
moyen, à —.40 le kg.
Domaine des Biolettes,
Charrai (Valais).

A VENDRE
Un
Domaine
de 20 poses, appartenant à la
maison, 2 écuries assots,
four et 2 fontaines, robinet
à la cuisine et à
l'écurie. Si on le désire,
on ajoutera 8 poses de
bon terrain, appartenant au
domaine. 10000
S'adresser à Crausaz
Edouard, au moulin,
Vuisens.

EINSIEDELN
Hôtel avec inventaire, belle situation,
A louer
pour le printemps. — Les intéressés peuvent
s'adresser sous chiffres C 30071 Lz, à Publi-
citas, Lucerne.

Placement d'argent
pour conversion d'un emprunt de Fr. 15,000.—,
garanti par hypothèque en 1^{er} rang, sur immeu-
ble de grande valeur. — Ecrire sous chiffres
P 10065 F, à Publicitas, Fribourg.

Chemises sport pour messieurs

col rabattu, tissu d'hiver fantaisie à petits dessins, beige, vert ou bleu

Soldées 3.95

Le grand événement annuel

Soldes chez Knopf

à partir d'aujourd'hui 8 janvier, à 2 heures de l'après-midi

LAINÉ DE SPORT

chinée, 3 fils, 8 teintes différentes

Le double écheveau = 100 gr. **-.85**

Gants de peau, dames

doublés fourrure ou laine, brun, petits numéros, seulement

Soldés, la paire 2.50

Col de fourrure

forme boule, imitation martre, beige ou brun

Soldé 5.-

Pantalons p. dames

jersey soie artif. garnis ou non garnis, dentelles, coloris divers

Soldés 1.-

Tabliers de cuisine

tissu coton à carreaux avec bordure, bretelles et 2 poches

Soldés -.65

Sacs cuir pour enfants

bruns ou beiges

Soldés -.50

Liseuses p. dames

crochet laine, coloris blanc, rose ou ciel

Soldées 4.90

Un lot beaux lainages pour manteaux de dames et costumes garçonnets,

unis ou fantaisie, largeur 140 cm., le mètre

Soldé 4.50 3.50 et 2.-

Un lot lainages fantaisie pour robes et costumes

largeur 140 cm., le mètre

Soldé 3.75

Un lot soieries diverses comprenant :

pongé imprimé, doupion uni, moiré noir, toile de soie unie, crêpe Georgette noir

Soldé le mètre -.95

Chemises sport

messieurs, façon polo, longues manches, coton envers eskimo, tous coloris, unis

Soldées 3.50

Bas soie artif.

tous coloris, semelle, talon renforcés, 2^{me} choix

Soldés -.95

Echarpes

cachemire, laine rayures bayadères

Soldées -.75

Combinaisons

charmeuse, soie artif., bonne qualité, seulement en gris, mauve ou noir

Soldées 4.- & 2.-

Tabliers-blouses

pour dames, longues manches, 2 poches, en beau croisé blanc

Soldés 1.95

Crêpe de Chine

uni, soie artif., largeur 85 cm., blanc, noir et tout coloris

Le mètre, soldé 1.35

Un lot Cantonnières

en voile, marquise, filet,

étamine et linon brodé

Séries III II I
Soldées 10.- 7.50 4.50

Un lot brise-bise

en tous genres, blanc ou écu

Séries III II I
Soldés 1.50 -.90 -.40

Un lot vitrages au mètre

pour petits rideaux

voile, marquise, filet, blanc ou écu

Séries III II I
Soldé 1.25 -.75 -.35

Un lot Pullovers

messieurs, laine genre tricot main, avec et sans manches

Soldés 4.-

Pullovers ou Gilets

pour enfants, longues manches jacquard fantaisie, toutes grandeurs

Soldés l'un ou l'autre 1.95

Pullovers dames

nouveaux dessins à carreaux, longues manches

Soldés 3.95

Bonnets enfants

laine tricotée, en noir, beige ou rouge

Soldés -.50 et -.20

Langes

molleton blanc, festonnés, rose ou bleu

Soldés 1.25

Passe-montagne

dames ou messieurs, laine grattée, seulement en blanc

Soldés -.95

MANTEAUX D'ENFANTS en ratine chaude, jolie façon, se fait en blanc, rose, rouge, lavande **soldés 2.95**

ROBETTES FILLETES laine tricotée, jupe plissée longueur 70 et 75 cm. **soldées 6.-**

Combinaisons dames

laine tricotée, forme ronde, long. 105 cm., en rose

Soldées 2.95

Camisoles dames

coton et coton et soie artif., avec empiècement

Soldées -.75

Colliers dames

en partie garnis métal. Grand choix de teintes

Soldés -.50

50 feuilles papier à lettre

toilé, qualité d'usage

Soldées -.50

Lacets cheville

coton blanc, différentes largeurs, les 8 pièces

Soldées -.50

Gants dames

imit. suède, doublés chaud, manchette fantaisie

Soldés -.75

CHEMISES GARÇONS, façon Robespierre, en partie avec cravate, jolis coloris

Soldées 2.50 1.95 et 1.50

CHEMISES POI O pour messieurs, longues manches, col rabattu, coloris unis, jaune, vert, beige, bleu

soldées 2.95

BAS DE SOIE ARTIFICIELLE mais ou brillants, en partie avec baguette, grand choix de coloris, jolie qualité, mais en partie avec défauts

Soldés la paire 1.25

Gants peau glacés

pour messieurs, qualité souple, coloris divers

Soldés, la paire 2.-

Tabliers-blouse

pour dames, sans manche, toile écu

Soldés 1.25

Beaux tapis de table

velours coton, dessins persans 170 x 210 cm.

Soldés 12.-

Dessus de coussin ronds

velours coton, dessins persans 75 x 75 cm.

Soldés 1.50

Reps Jacquard p. rideaux

larg. 120 cm., dessins à choisir le mètre

Soldé 2.75

Chapeaux feutres

garçons, fillettes

Soldés 1.-

Un lot crêpe écorce, soie artificielle, uni, avec et sans envers satin, pour robe, beau choix de coloris mode

2.50 1.95 et 1.50

Un grand lot flanellette coton qualité extra, superbes rayures ou coloris unis, pour pyjama, lingerie, etc.

-.95 -.65 et -.50

Costumes garçonnets, tricot laine, longues manches, col rabattu, rouge/blanc — roy/blanc — beige/blanc

6 ans **4.95** 4 ans **4.75** 2 ans **4.50**

Blousons & pullovers laine fantaisie et unie, longues manches ou 1/2 manche, coloris blanc, rose, ciel, rouge, roy et noir

Soldés 2.95 et 1.95

Manteaux enfants, tout doublés, avec ou sans fourrure, tissu uni ou fantaisie

Séries 56 55 54 53 52 51 50
14.50 13.50 12.50 10.50 9.75 8.90 7.50

TOUS NOS MANTEAUX

de cet hiver, comprenant des tissus d'excellente qualité, garni de bonne fourrure au col, entièrement doublés

soldés à des prix qui vous feront plaisir

Dans certaines séries se trouvent des modèles spéciaux pour dames fortes

Séries 199 200 201 202 203
Soldées 20.- 25.- 30.- 40.- 45.-

Séries 204 205 206 207 208
Soldées 50.- 55.- 65.- 70.- 85.-

Costumes tailleur pour dames

en beau tissu laine et jersey laine

Série 110 Série 111

Soldée 19.- Soldée 39.-

Nos chapeaux pour dames et enfants

en feutre, garnis, tous de la dernière saison, noir et t. coloris

Séries 10 11 12 13 14
Soldées 1.50 2.- 3.- 4.- 5.-

Un lot voilette à réseau fantaisie avec pois brun ou marine

Soldées -.50 et -.20

Un lot bérêts dames et enfants, en feutre ou laine tricotée

Séries 18 19 20
Soldées -.50 -.95 1.50

BLAEZERS POUR DAMES

tissu laine uni ou à carreaux, dernière nouveauté de la saison

Séries 130 131
Soldées 9.50 16.50

Robes lainage et soie artif. p. dames

longues manches, unies ou fant., crêpe de Chine, popeline, algalaïne, jersey laine et coton, tous coloris, aussi p. dames fortes

Séries 99 100 101 102
Soldées 7.50 9.50 12.50 14.50

Séries 103 104 105 106 107
Soldées 18.50 22.- 25.- 29.- 39.-

Jaquettes dames

peluche soie artificielle, nouvelle façon, col boule, entièrement doublée, se fait en noir ou brun

Séries 120 121 122 123
Soldées 19.50 24.50 29.- 34.-

Guêtres montantes p. dames

tissu jersey, beige ou gris

Séries I II
Soldées -.60 1.-

GRANDS MACASINS

FRIBOURG

KNOPF

BAS POUR DAMES

laine & soie artif., talon moderne tous coloris, teintes modernes

Soldés la paire 1.35